

Table des matières des fiches actions du volet A

(Actions A-1-1 à 24 ; A-2-1 à 4 ; A-3-1)

Raccordement STEPs Belle étoile et Buyat à la Calabre	3
Amélioration de l'assainissement du SIEGA sur les communes de St Béron, St Jean d'Avelanne, St Martin de Vaulserre et Belmont Tramonet.....	7
Programme prioritaire de travaux d'assainissement à la CAPV	11
Programme intermédiaire de travaux d'assainissement à la CAPV.....	15
Programme de travaux d'assainissement du bassin versant du lac d'Aiguebelette	19
Travaux d'assainissement sur la commune de St Pierre d'Entremont (73).....	23
Travaux d'assainissement sur la commune de St Pierre d'Entremont (38).....	25
Travaux d'assainissement sur la commune d'Entremont le Vieux	27
Travaux d'assainissement sur la commune de St Laurent du Pont	29
Travaux d'assainissement sur la commune de St Joseph de Rivière	31
Travaux d'assainissement sur la commune de Corbel.....	33
Travaux d'assainissement sur la commune d'Avressieux.....	35
Travaux d'assainissement sur la commune de St Genix sur Guiers.....	37
Travaux d'assainissement sur la commune de La Bauche	39
Assainissement des communes du Guiers médian : STEP et raccordements.....	41
Travaux d'assainissement sur la commune de St Pierre de Genebroz.....	43
Travaux d'assainissement sur la commune de St Christophe la Grotte	45
Travaux d'assainissement sur la commune de St Pierre de Chartreuse.....	47
Actualisation des Schémas Directeurs d'Assainissement (SDA)	49
Assistance à la mise en place des Rapports annuels sur le Prix et la Qualité des Services (RPQS)	53
Gestion des boues sur l'unité de St Laurent du Pont.....	55
Améliorer l'assainissement non collectif.....	57
Mise en œuvre d'un traitement des rejets d'eaux pluviales de l'A43	59
Prise en compte des eaux pluviales dans les documents d'urbanisme	61
Traitement des eaux usées de la Fromagerie S ^{te} Colombe.....	63
Traitement d'amélioration de la station de méthanisation de la coopérative d'Entremont le Vieux	65
Prise en compte des pollutions non domestiques (hors Aiguebelette).....	69
Réduction du transfert du phosphore d'origine agricole au lac d'Aiguebelette	73
Sensibilisation et information des publics pour la réduction des produits phytosanitaires	77

Contrat de bassin Guiers - Aiguebelette

VOLET A	Amélioration de la qualité des eaux
Sous-volet 1	Lutte contre les pollutions domestiques et pluviales

Raccordement STEPs Belle étoile et Buyat à la Calabre	ACTION A-1-1
<p>Objectifs du contrat de bassin : 5 : Maintenir / Restaurer le bon état des eaux 5.1 Poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions domestiques et pluviales</p> <p>Objectifs du SDAGE et du programme de mesures : OF 5A : Poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions d'origine domestique et industrielle</p> <p>Milieux / Masses d'eau concernés : Guiers FRDR 515, Tier FRDR 516, Paluel FRDR 10399, Ainan FRDR 1469</p> <p>Communes concernées : Belmont-Tramonet, Domessin, St Albin de Vaulserre</p>	Priorités 1 et 2
	Enjeu fort
	Coût total : 2 436 000 €HT
	Maîtres d'ouvrages : SIEGA
	Années : 2012/16

NATURE DE L'ACTION

Contexte / Problématique:

Actions identifiées dans le SDA de 2004 et étude Merlin de 2008 (non communiquée).

Descriptif de l'action :

Belmont-Tramonet :

1 - Transit de Belle Etoile vers la STEP intercommunale de la Calabre. Cette action comprend la destruction et le démantèlement des ouvrages de la STEP existante, 40 branchements à créer, environ 1 835 ml de canalisation dont 685 ml de refoulement et 1 150 ml en gravitaire) et un poste de refoulement.

2 - Transit du chef-lieu vers la STEP intercommunale de la Calabre. Cette action comprend la destruction et le démantèlement des ouvrages de la STEP existante, environ 2 080 ml de canalisation (dont 1 475 ml de refoulement et 605 ml en gravitaire) et 2 postes de refoulement (chef-lieu et Calabre).

Domessin :

3 - Raccordement du Buyat à la STEP de la Calabre. Cette action comprend la destruction et le démantèlement des ouvrages de la STEP existante, 12 branchements à créer et 1 020 ml de canalisation.

St Albin de Vaulserre :

4 - Transit du réseau d'assainissement vers la STEP la Calabre. Cette action comprend un réseau de transit sous pression (545 ml), un réseau de transit gravitaire (1 565 ml) et un poste de refoulement du « Daim ».

5 - Cette action comprend la destruction et le démantèlement de l'ancienne fosse de décantation.

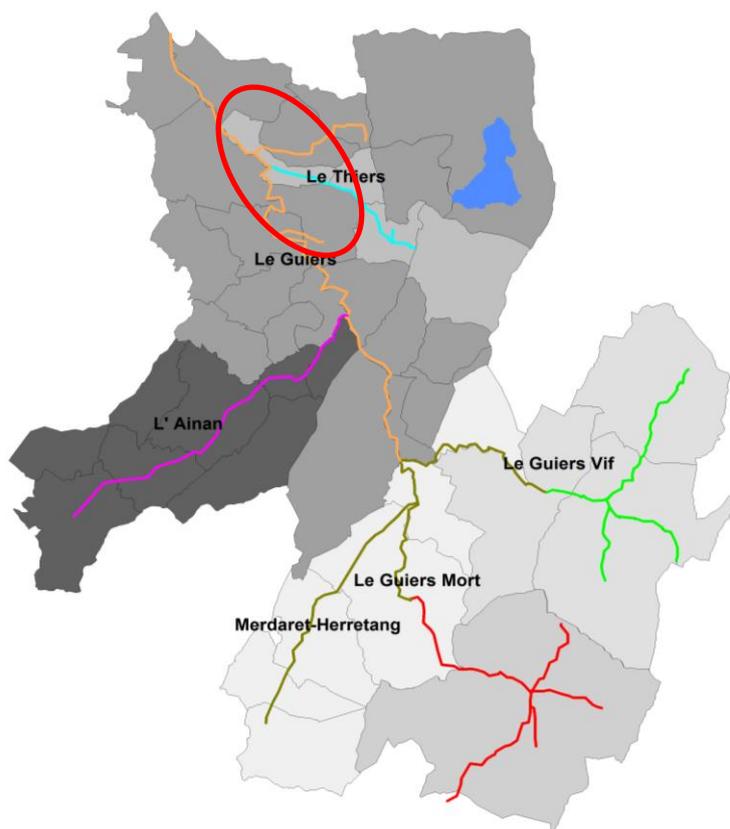
ENJEUX / OBJECTIFS

Objectifs visés : Suppression des rejets directs / diffus

Indicateurs :

- 21 :** R - Etat et performance des Système d'assainissement (y compris les boues) : indicateurs RPQS
- P201.1 RPQS : taux de desserte par les réseaux
 - P203.3, 204.3, 205.3 conformité aux arrêtés (collecte, équipements, performance)
 - état des STEP à partir des données SATESE -fonctionnement, entretien, réserve de capacité, eaux parasites
 - D203.0 : quantité de boues issues des ouvrages d'épuration
 - P206.3 : taux de boue provenant des ouvrages issus de filières conformes à la réglementation⁽¹⁾

LOCALISATION



DETAIL DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Nature de l'opération	Descriptif	Maîtres d'Ouvrages	Période	Coût total € HT	Commentaires
1	Collecte et transport	travaux	Fonte pression sur 685ml, Fonte gravitaire sur 655ml, PVC gravitaire sur 495ml, 40 branchements.	SIEGA	2012/14	567 000	
	Destruction de l'ancienne STEP		Destruction et démantèlement des ouvrages.		2012/14	22 000	
	Poste de refoulement		2 pompes de 45m ³ /h, 10mCE		2012/14	124 000	
2	Transport	travaux	Fonte pression DN150 sur 1475ml, Encorbellement sur 18ml, passage du Guiers sur 85ml, canalisation gravitaire sur 495ml.	SIEGA	2013/15	462 000	
	Poste de refoulement du Chef-Lieu		2 pompes de 55m ³ /h, 32 mCE.		2013/15	130 000	
	Poste de refoulement La Calabre		2 pompes de 55m ³ /h, 15 mCE.		2013/15	121 000	
	Destruction de l'ancienne STEP		Destruction et démantèlement des ouvrages		2013/15	22 000	
3	Collecte et transport	travaux	Fonte gravitaire sur 1020 ml / 12 branchements	SIEGA	2014/16	339 000	
4	Transit St Albin à STEP Calabre	travaux	Fonte pression sur 545 ml, fonte gravitaire sur 1 565 ml, un passage en encorbellement	SIEGA	2015/16	517 000	
	Poste de refoulement du « Daim »		2 pompes de 50 m ³ /h, 15 mCE			121 000	
5	Destruction de l'ancienne fosse de décantation	travaux	Destruction et démantèlement des ouvrages	SIEGA	2015/16	11 000	

PLAN DE FINANCEMENT DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Coût total €HT	Plan de financement									
			AE RM&C		Région RA		CG38		CG73		MO	
			%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
1	Collecte et transport	567 000										
	Destruction de l'ancienne STEP	22 000	30	213 900	0		0		37	63 810	33	235 290
	Poste de refoulement	124 000										
2	Transport	462 000										
	Poste de refoulement de Chef-Lieu	130 000	30	220 500	0		0		37	271 950	33	242 550
	Poste de refoulement La Calabre	121 000										
Destruction de l'ancienne Step	22 000											
3	Collecte et transport	339 000	30 ¹	101 700	0		0		37	125 430	33	111 870
4	Transit St Albin à STEP Calabre	517 000	30	191 400	0		NC ²		0		70	446 600
	Poste de refoulement du « Daim »	121 000										
5	Destruction de l'ancienne fosse	11 000	30	3 300	0				0		70	7 700

2 436 000

¹ AE RM&C : 0 % pour la collecte

² CG38 : financement non connu au-delà de 2014

VOLET A	Amélioration de la qualité des eaux
Sous-volet 1	Lutte contre les pollutions domestiques et pluviales

Amélioration de l'assainissement du SIEGA sur les communes de St Béron, St Jean d'Avelanne, St Martin de Vaulserre et Belmont Tramonet	ACTION A-1-2
<p>Objectifs du contrat de bassin : 5 : Maintenir / Restaurer le bon état des eaux 5.1 Poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions domestiques et pluviales</p> <p>Objectifs du SDAGE et du programme de mesures : OF 5A : Poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions d'origine domestique et industrielle</p> <p>Milieux / Masses d'eau concernés : Guiers FRDR 515, Tier FRDR 516, Paluel FRDR 10399, Bois de Carnes FRDR 11431</p> <p>Communes concernées : Belmont-Tramonet, St Béron, St Jean d'Avelanne, St Martin de Vaulserre</p>	Priorité 3
	Enjeu fort
	Coût total : 2 775 500 €HT
	Maîtres d'ouvrages : SIEGA
	Années : 2016/2018

NATURE DE L'ACTION

<p>Contexte / Problématique: Actions identifiées dans le SDA de 2004 et étude Merlin de 2008 (non communiquée).</p> <p>Descriptif de l'action :</p> <p><u>St Béron :</u> 1 - Raccordement du réseau communal sur la STEP de la Calabre. Cette action comprend un réseau sous pression (640 ml), un réseau gravitaire (2 025 ml), 9 branchements, un poste de refoulement et la destruction de l'ancienne STEP de St Béron et du poste. 2 - Raccordement du Raclot (réseau unitaire existant avec rejet direct) au réseau de transport. Cette action comprend un réseau sous pression (530 ml) et un réseau gravitaire (140 ml). 3 – Assainissement collectif (raccordement au réseau existant ou collectif de proximité) : hameaux du Petit Cévoz, du Boissard et Faure (à revoir après révision SDA).</p> <p><u>St Jean d'Avelanne :</u> 4 – Raccordement au réseau existant du secteur de la Ranche. Cette action comprend le raccordement d'environ 25 EH. 5 – Création d'un assainissement collectif sur le secteur de La Forêt. Cette action comprend la création d'une station à filtres plantés de roseaux pour environ 40 EH.</p> <p><u>St Martin de Vaulserre :</u> 6 – Création d'un assainissement collectif sur les secteurs de La Charrière, Le Village et la Roussière. Cette action comprend la création d'une station d'épuration par filtres plantés de roseaux pour environ 125 EH.</p> <p><u>Belmont Tramonet :</u> 7 – Remplacement de la station de Tramonet.</p> <p>Conditions d'exécution : Modification probable de ce programme d'action au terme de l'actualisation du SDA.</p>

ENJEUX / OBJECTIFS

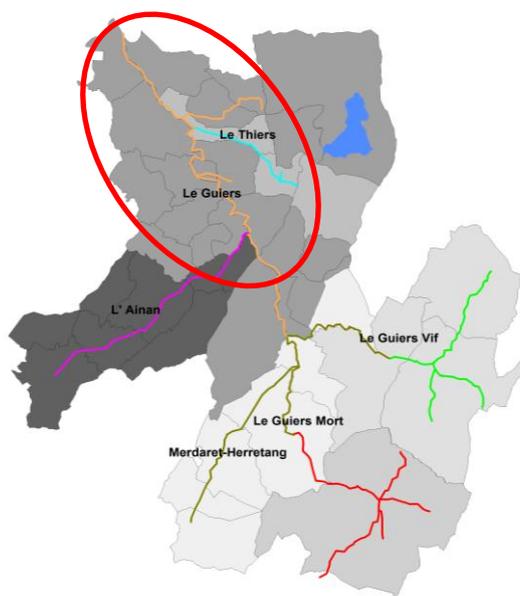
Objectifs visés : Suppression des rejets directs / diffus

Indicateurs :

21 : R - Etat et performance des Système d'assainissement (yc les boues) : indicateurs RPQS

- P201.1 RPQS : taux de desserte par les réseaux
- P203.3, 204.3, 205.3 conformité aux arrêtés (collecte, équipements, performance)
- état des STEP à partir des données SATESE -fonctionnement, entretien, réserve de capacité, eaux parasites
- D203.0 : quantité de boues issues des ouvrages d'épuration
- P206.3 : taux de boue provenant des ouvrages issus de filières conformes à la réglementation⁽¹⁾

LOCALISATION



DETAIL DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Nature de l'opération	Descriptif	Maîtres d'Ouvrages	Période	Coût total € HT	Commentaires
1	Transit St Béron à STEP Calabre	travaux	Fonte sous pression sur 640ml, un passage en encorbellement, Fonte gravitaire sur 1350 ml, PVC gravitaire sur 675 ml et 9 branchements	SIEGA	2016/17	601 000	Collecte et transport
	Poste de refoulement du Guiers	travaux	2 pompes de 30m ³ /h, 37mCE			99 000	
	Destruction de l'ancienne STEP de St Béron et du poste	travaux	Destruction et démantèlement des ouvrages			22 000	
2	Raccordement Raclet au transit	travaux	PEHD pression sur 530ml, Fonte gravitaire sur 140ml.	SIEGA	2016/17	133 000	
3	Assainissement collectif Cévoz, Boissard et Faure	travaux	Raccordement au réseau existant ou collectif de proximité	SIEGA	2017/18	505 000	
4	Raccordement La Ranche	travaux	12 branchements soit environ 25EH	SIEGA	2018/19	93 500	
5	Création d'un assainissement collectif La Forêt	travaux	Type Filtrés plantés de roseaux pour environ 25 branchements soit 40EH	SIEGA	2018/19	335 500	
6	Création d'un assainissement collectif sur St Martin de Vaulserre	travaux	Type Filtrés plantés de roseaux pour environ 25 branchements soit 125EH	SIEGA	2018/19	786 500	
7	Remplacement de la station de Tramonet	travaux	Remplacement de la station de Tramonet	SIEGA	2018/19	200 000	

PLAN DE FINANCEMENT DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Coût total €HT	Plan de financement																		
			AE RM&C		Région RA		CG38		CG73		MO										
			%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant									
1	Transit St Béron à STEP Calabre	601 000	30	216 600	0		NC ¹		37	267 140	33	238 260									
	Poste de refoulement du Guiers	99 000																			
	Destruction de l'ancienne STEP de St Béron et du poste	22 000																			
	Raccordement Raclet au transit	133 000											30	39 900	0			37	49 210	33	43 890
	Assainissement collectif Cévoz et Boissard	505 000											0		0			37	186 850	63	318 150
	Raccordement La Ranche	93 500											0		0			0		100	93 500
	Création d'un assainissement collectif La Forêt	335 500											0		0			0		100	335 500
6	Création d'un assainissement collectif sur St Martin	786 500	0		0			0		100	786 500										
7	Remplacement STEP Tramonet	200 000	30		0			37	74 000	33	66 000										
		2 775 500																			

¹ CG38 : financement non connu au-delà de 2014

VOLET A	Amélioration de la qualité des eaux
Sous-volet 1	Lutte contre les pollutions domestiques et pluviales

Programme prioritaire de travaux d'assainissement à la CAPV	ACTION A-1-3
<p>Objectifs du contrat de bassin : 5 : Maintenir / Restaurer le bon état des eaux 5.1 Poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions domestiques et pluviales</p> <p>Objectifs du SDAGE et du programme de mesures : OF 5A : Poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions d'origine domestique et industrielle Améliorer le traitement des pollutions urbaines (DERU)</p> <p>Milieux / Masses d'eau concernés : Guiers FRDR 515, Ainan FRDR 1469, Merdaret-Herretang FRDR 11117, Aigueblanche FRDR 10990</p> <p>Communes concernées : Massieu, Merlas, St Bueil, St Geoire en Valdaine, St Julien de Ratz, St Sulpice des Rivoires, Velanne, Voissant</p>	Priorité 1
	Enjeu fort
	Coût total : 7 861 000 €HT
	Maîtres d'ouvrages : CAPV
	Années : 2012/15

NATURE DE L'ACTION

Contexte / Problématique:

Actions identifiées dans le SDA de 2004 et suite à l'actualisation du SDA pour les communes de la Valdaine (septembre 2010).

Descriptif de l'action :

St Bueil :

1 - Mise en place d'une unité de traitement type filtres plantés de roseaux de 570 EH et restructuration des réseaux existants (mise en séparatif) pour raccordement sur l'unité de traitement

St Geoire en Valdaine, Massieu et St Sulpice des Rivoires :

2 - Réhabilitation de la lagune de st Geoire en Valdaine pour améliorer ses performances épuratoires à 3 600 EH (remplacement lagune actuelle au profit STEP à boues activée).

St Bueil et Voissant :

3 - Mise en place d'une unité de traitement type filtres plantés de roseaux de 120 EH pour les secteurs « Le Robin » à St Bueil et « La Chaneaz » à Voissant + raccordement de ces 2 secteurs sur l'unité de traitement

Voissant :

4 - Mise en place d'une unité de traitement type filtres plantés de roseaux de 80 EH pour les secteurs « Le Village » et « Les Rolles Sud » à Voissant + raccordement de ces 2 secteurs sur l'unité de traitement

5 - Mise en place d'une unité de traitement type filtres plantés de roseaux de 40 EH pour le secteur « La Renardière » à Voissant + raccordement de ce secteur

Velanne :

6 - Mise en place d'une unité de traitement type filtres plantés de roseaux de 400 EH pour les secteurs de « Le Village » et « La Saugé » à Velanne + raccordement de ces 2 secteurs

St Geoire en Valdaine :

7 - Raccordement de la STEP privée (environ 200 EH) du domaine de Cotagon sur le réseau d'assainissement de St Geoire en Valdaine afin de protéger le captage AEP situé en contrebas.

Saint Sulpice des Rivoires :

8 - Raccordement du hameau « Le Mollard » sur STEP St Geoire pour 120 EH environ (protection du captage en contrebas)

Saint Julien de Ratz :

9 - Mise en place d'une unité de traitement pour le centre village pour 400 EH à St Julien de Ratz et raccordement

Merlas :

10- Mise en place d'une unité de traitement + raccordements pour le Village à Merlas (90 EH)

11 - Mise en place d'une unité de traitement + raccordements pour le hameau de St Sixte à Merlas (90 EH)

Conditions d'exécution : Modification probable de ce programme d'action au terme de l'actualisation du SDA.

ENJEUX / OBJECTIFS

Objectifs visés :

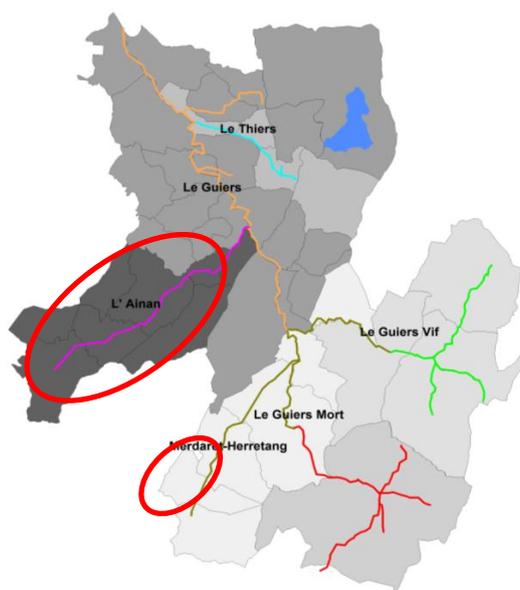
- Suppression des rejets directs / diffus,
- Création ou amélioration du fonctionnement du traitement,
- Suppression des eaux parasites.

Indicateurs :

21 : R - Etat et performance des Système d'assainissement (yc les boues) : indicateurs RPQS

- P201.1 RPQS : taux de desserte par les réseaux
- P203.3, 204.3, 205.3 conformité aux arrêtés (collecte, équipements, performance)
- état des STEP à partir des données SATESE -fonctionnement, entretien, réserve de capacité, eaux parasites
- D203.0 : quantité de boues issues des ouvrages d'épuration
- P206.3 : taux de boue provenant des ouvrages issus de filières conformes à la réglementation⁽¹⁾

LOCALISATION



DETAIL DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Nature de l'opération	Descriptif	Maîtres d'Ouvrages	Période	Coût total € HT	Commentaires
1	Unité de traitement St Bueil	traitement	570 EH	CAPV	2012/13	467 000	amélioration qualité Ainan
	Mise en séparatif réseaux	réseau				346 000	
2	Réhabilitation lagune de St Geoire	traitement	3 600 EH	CAPV	2012/13	2 441 000	amélioration qualité Ainan
3	Unité de traitement Le Robin + La Chaneaz	traitement	120 EH	CAPV	2012/13	293 000	amélioration qualité Ainan
	Raccordement 2 hameaux	réseau				152 000	
4	Unité de traitement + raccordement Le Village + Les Rolles Sud à Voissant	traitement + collecte	80 EH	CAPV	2012/13	250 000	amélioration qualité Ainan
5	Unité de traitement + raccordement La Renardière	traitement + collecte	40 EH	CAPV	2012/13	239 000	amélioration qualité Ainan

Contrat de bassin Guiers - Aiguebelette

	à Voissant						
6	Unité de traitement Velanne (Village + Sauge)	traitement	400 EH	CAPV	2012/13	380 000	suppression rejets ANC dans réseau eaux pluviales
	Raccordement 2 hameaux	collecte				968 000	
7	Raccordement STEP Cotagon	transport	200 EH	CAPV	2012/13	185 000	protection captage AEP
8	Raccordement Le Mollard de St Sulpice	transport	120 EH	CAPV	2013/14	190 000	protection captage AEP
9	Unité de traitement Centre village de St Julien de Ratz	traitement	400 EH	CAPV	2014/15	400 000	suppression rejets ANC dans réseau eaux pluviales
	Raccordement	réseau				500 000	
10	Unité de traitement Village Merlas	traitement + réseau	90 EH	CAPV	2015/16	550 000	suppression rejets ANC dans réseau eaux pluviales
11	Unité de traitement St Sixte Merlas	traitement + réseau	90 EH	CAPV	2015/16	500 000	

PLAN DE FINANCEMENT DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Coût total €HT	Plan de financement									
			AE RM&C		Région RA		CG38		CG73		MO	
			%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
1	Traitement St Bueil	467 000	30	140 100	0		30	140 100	0		40	186 800
	Mise en séparatif	346 000	30	103 800			15	51 900			55	190 300
2	Réhabilitation St Geoire	2 441 000	30	732 300	0		35 ¹	854 350	0		35	854 350
3	Traitement Robin + Chaneaz	293 000	0		0		30	87 900	0		70	205 100
	Collecte	152 000	0				15	22 800			85	129 200
4	Assainissement Village + Rolles sud	250 000	0		0		15-30 ²	37 500	0		85	212 500
5	Assainissement Renardière	239 000	0		0		15-30 ²	35 850	0		85	203 150
6	Traitement Village + Sauge	380 000	0		0		30 ³	114 000	0		70	266 000
	Collecte	968 000	0				15 ³	145 200			85	822 800
7	Transit STEP Cotagon	185 000	30 ⁴	55 500	0		30	55 500	0		40	74 000
8	Collecte et transport Le Mollard	190 000	0		0		15-30 ²	28 500	0		85	161 500
9	Traitement centre village	400 000	0		0		30	120 000	0		70	280 000
	collecte	500 000	0				15	75 000			85	425 000
10	Assainissement village Merlas	550 000	0		0		NC ⁵		0		100	550 000
11	Assainissement St Sixte	500 000	0		0		NC ⁵		0		100	500 000

7 861 000

¹ CG38 : 30 % traitement (+5% si intégration dans une procédure contrat de rivière)

² CG38 : 30 % traitement et 15 % collecte

³ CG38 : Sous réserve de la facturation de l'assainissement collectif

⁴ AE : possibilité de subventionner jusqu'à 50 % maximum dans la limite des 80 % d'aide publique

⁵ CG38 : financement non connu au-delà de 2014

VOLET A	Amélioration de la qualité des eaux
Sous-volet 1	Lutte contre les pollutions domestiques et pluviales

Programme intermédiaire de travaux d'assainissement à la CAPV	ACTION A-1-4
<p>Objectifs du contrat de bassin : 5 : Maintenir / Restaurer le bon état des eaux 5.1 Poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions domestiques et pluviales</p> <p>Objectifs du SDAGE et du programme de mesures : OF 5A : Poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions d'origine domestique et industrielle</p> <p>Milieux / Masses d'eau concernés : Guiers FRDR 515, Ainan FRDR 1469, Merdaret-Herretang FRDR 11117, Aigueblanche FRDR 10990</p> <p>Communes concernées : Massieu, Chirens, Pommiers la Placette, St Geoire en Valdaine, St Sulpice des Rivoires, Voissant</p>	Priorité 3
	Enjeu fort
	Coût total : 2 011 500 €HT
	Maîtres d'ouvrages : CAPV
	Années : 2016/18

NATURE DE L'ACTION

<p>Contexte / Problématique: Actions identifiées dans le SDA de 2004 et suite à l'actualisation du SDA pour les communes de la Valdaine (septembre 2010)</p> <p>Descriptif de l'action : <u>Pommiers la Placette :</u> 1 - Mise en place d'une unité de traitement et collecte pour les secteurs du Col de la Placette et de l'Ayat (environ 100EH)</p> <p><u>Massieu :</u> 2 – Mise en place d'un traitement type FPR de 200 EH et raccordement des secteurs « Bletonna » et « La Davière »</p> <p><u>Chirens :</u> 3 – Raccordement de la ZA Les Mères, RN vers Voiron, Les Galbits et le Fagot à Chirens à la STEP de Charavines et adaptation du réseau existant pour 150 EH</p> <p><u>St Geoire en Valdaine :</u> 4 – Raccordement du secteur du Choché à St Geoire pour environ 90 EH 5 – Raccordement du secteur du Grosset à St Geoire pour 75 EH</p> <p><u>Saint Sulpice des Rivoires :</u> 6 - Collecte des dernières antennes du Centre village de St Sulpice pour environ 30 EH</p> <p><u>Voissant :</u> 6 - Mise en place d'une unité de traitement de type filtre à sable pour le hameau de « Verchère » à Voissant environ 15 EH et raccordement</p> <p>Conditions d'exécution : Modification probable de ce programme d'action au terme de l'actualisation du schéma directeur d'assainissement</p>

ENJEUX / OBJECTIFS

Objectifs visés :

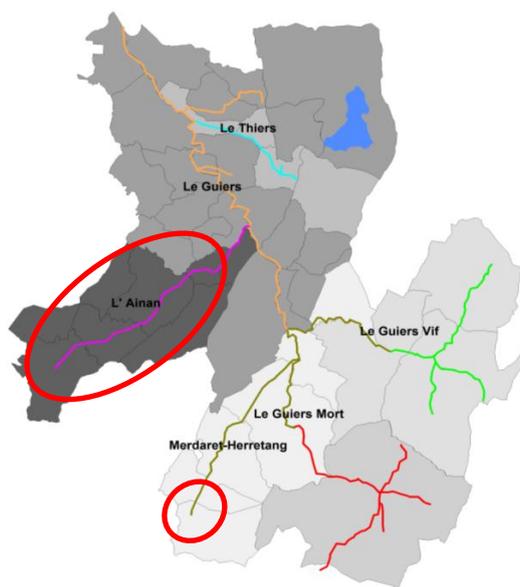
- Suppression des rejets directs / diffus,
- Protection de captages,
- Création ou amélioration du fonctionnement du traitement.

Indicateurs :

21 : R - Etat et performance des Système d'assainissement (y compris les boues) : indicateurs RPQS

- P201.1 RPQS : taux de desserte par les réseaux
- P203.3, 204.3, 205.3 conformité aux arrêtés (collecte, équipements, performance)
- Etat des STEP à partir des données SATESE - fonctionnement, entretien, réserve de capacité, eaux parasites
- D203.0 : quantité de boues issues des ouvrages d'épuration
- P206.3 : taux de boue provenant des ouvrages issus de filières conformes à la réglementation ⁽¹⁾

LOCALISATION



DETAIL DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Nature de l'opération	Descriptif	Maîtres d'Ouvrages	Période	Coût total € HT	Commentaires
1	Col de Placette et Ayat	traitement et collecte	100 EH	CAPV	2016/17	200 000	suppression rejets ANC dans réseau eaux pluviales
2	Traitement Bletonna et Davière	traitement	Filtres plantés de roseaux 200 EH	CAPV	2016/17	326 000	suppression rejets ANC dans réseau eaux pluviales
	Raccordement 2 hameaux	collecte	200 EH			480 000	
3	Chirens : collecte et transport	réseau	150 EH	CAPV	2017/18	300 000	
4	Raccordement Choché	réseau	90 EH	CAPV	2017/18	365 000	
5	Raccordement Grosset	réseau	75 EH	CAPV	2017/18	190 500	
6	Collecte antennes centre village	réseau	30 EH	CAPV	2018/19	60 000	
7	Assainissement Verchère	traitement et collecte	Filtres à sable 15 EH	CAPV	2018/19	90 000	

PLAN DE FINANCEMENT DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Coût total €HT	Plan de financement									
			AE RM&C		Région RA		CG38		CG73		MO	
			%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
1	Col de Placette et Ayat	200 000	0		0		NC ¹		0		100	200 000
2	Assainissement Bletonna et Davière	326 000	0		0				0		100	326 000
		480 000	0		0				0		100	480 000
3	Chirens : collecte et transport	300 000	0		0				0		100	300 000
4	Raccordement Choché	365 000	0		0				0		100	365 000
5	Raccordement Grosset	190 500	0		0				0		100	190 500
6	Collecte antennes centre village	60 000	0		0				0		100	60 000
7	Assainissement Verchère	90 000	0		0			0		100	90 000	

2 011 500

¹ Financement par le CG38 non connu au-delà de 2014

VOLET A	Amélioration de la qualité des eaux
Sous-volet 1	Lutte contre les pollutions domestiques et pluviales

Programme de travaux d'assainissement du bassin versant du lac d'Aiguebelette	ACTION A-1-5
<p>Objectifs du contrat de bassin : 5 : Maintenir / Restaurer le bon état des eaux 5.1 Poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions domestiques et pluviales</p> <p>Objectifs du SDAGE et du programme de mesures : OF 5A : Poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions d'origine domestique et industrielle</p> <p>Milieux / Masses d'eau concernés : Pra Long FRDR 514, Jeanjoux FRDR 10744, Tier FRDR 516, Grenant FRDR 10450, Aiguebelette FRDL 61</p> <p>Communes concernées : Attignat-Oncin, Gerbaix, Dullin, Novalaise</p>	Priorités 1 à 3
	Enjeu fort
	Coût total : 3 827 500 €HT
	Maîtres d'ouvrages : CCLA
	Années : 2011/18

NATURE DE L'ACTION

<p>Contexte / Problématique: Actions identifiées dans les SDA de 2000 à 2006 du territoire de la CCLA.</p> <p>Descriptif de l'action : <u>Attignat-Oncin :</u> 1 – Création d'un assainissement collectif des secteurs « Chef lieu et Plan Rosset » avec une STEP FPR de 250 EH.</p> <p><u>Gerbaix :</u> 2 – Extension du réseau d'assainissement sur le hameau Au Désert. Cette action comprend la création d'un réseau d'eaux usées gravitaire pour le raccordement de 7 habitations.</p> <p><u>Dullin :</u> 3 – Extension du réseau d'assainissement sur les secteurs « Gallin, Guicherd et Perron ». Cette action comprend la création d'un réseau d'eaux usées gravitaire pour le raccordement de 36 habitations.</p> <p><u>Novalaise :</u> 4 – Réhabilitation du réseau d'assainissement de Novalaise sur environ 2 110 ml. 5 – Création d'un assainissement collectif sur le secteur de La Rossière et Les Perrèles (1 080 ml de réseau).</p> <p>6 – Augmentation de la capacité de stockage des boues de la STEP</p> <p>Conditions d'exécution : Priorité et chiffrage à revoir suite à l'actualisation de la SDA (A-1-19).</p>

ENJEUX / OBJECTIFS

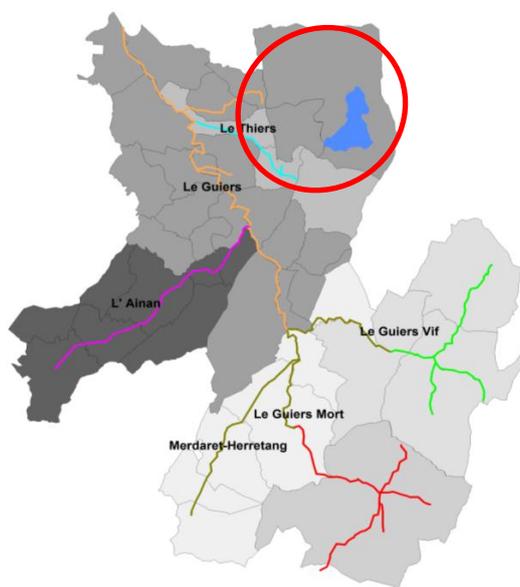
Objectifs visés : Suppression des rejets directs / diffus

Indicateurs :

21 : R - Etat et performance des Système d'assainissement (y compris les boues) : indicateurs RPQS

- P201.1 RPQS : taux de desserte par les réseaux
- P203.3, 204.3, 205.3 conformité aux arrêtés (collecte, équipements, performance)
- Etat des STEP à partir des données SATESE - fonctionnement, entretien, réserve de capacité, eaux parasites
- D203.0 : quantité de boues issues des ouvrages d'épuration
- P206.3 : taux de boue provenant des ouvrages issus de filières conformes à la réglementation⁽¹⁾

LOCALISATION



DETAIL DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Nature de l'opération	Descriptif	Maîtres d'Ouvrages	Période	Coût total € HT	Commentaires
1	Station d'épuration FPR et collecte hameau	travaux	250 EH (73 branchements et environ 2980 ml)	CCLA	2017/18	1 375 000	
2	Extension réseau	travaux	7 habitations et environ 200 ml de canalisation	CCLA	2012/13	76 000	
3	Extension réseau	travaux	36 habitations et environ 2 350 ml de canalisation	CCLA	2014/15	673 000	
4	Réhabilitation	travaux	réhabilitation sur environ 2 110 ml	CCLA	2013/14	913 000	
5	STEP FPR collecte	travaux	50 EH environ 1 080 ml de réseaux	CCLA	2016/17	680 000	
6	Stockage des boues	travaux		CCLA	2011/12	110 000	

Contrat de bassin Guiers - Aiguebelette

PLAN DE FINANCEMENT DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Coût total €HT	Plan de financement									
			AE RM&C		Région RA		CG38		CG73		MO	
			%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
1	Station d'épuration FPR et collecte hameau	1 375 000	0		0		0		58	797 500	42	577 500
2	Extension réseau	76 000	0		0		0		58	44 080	42	31 920
3	Extension réseau	673 000	0		0		0		58	390 340	42	282 660
4	Réhabilitation	913 000	0		0		0		58	529 830	42	383 670
5	STEP FPR collecte	680 000	0		0		0		58	394 400	42	285 600
6	Stockage des boues	110 000	30	33 000	0		0		50	55 000	20	22 000
		3 828 000										

VOLET A	Amélioration de la qualité des eaux
Sous-volet 1	Lutte contre les pollutions domestiques et pluviales

Travaux d'assainissement sur la commune de St Pierre d'Entremont (73)	ACTION A-1-6
<p>Objectifs du contrat de bassin : 5 : Maintenir / Restaurer le bon état des eaux 5.1 Poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions domestiques et pluviales</p> <p>Objectifs du SDAGE et du programme de mesures : OF 5A : Poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions d'origine domestique et industrielle</p> <p>Milieux / Masses d'eau concernés : Guiers vif FRDR 517b</p> <p>Communes concernées : St Pierre d'Entremont 73</p>	Priorité 1 et 2
	Enjeu faible
	Coût total : 790 000 €HT
	Maîtres d'ouvrages : St Pierre d'Entremont 73
	Années : 2011/18

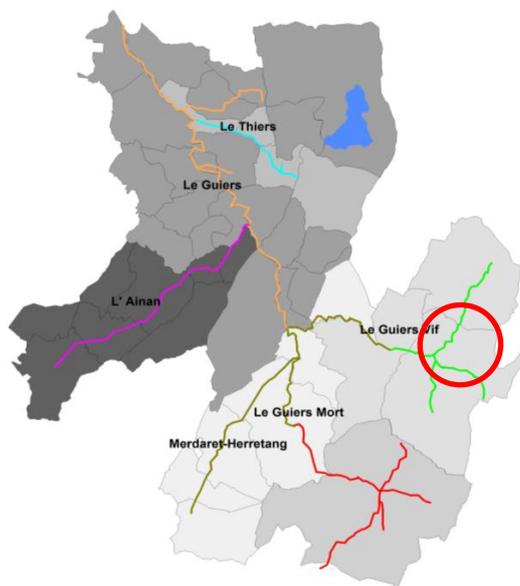
NATURE DE L'ACTION

<p>Contexte / Problématique: Actions identifiées dans le SDA de 2004.</p> <p>Descriptif de l'action : 1 - Réactualisation SDA ; 2 - Hameau Pré du Comte : mise en place séparatif + raccordement au réseau collectif du chef-lieu ; 3 - Extension du réseau d'assainissement sur les secteurs « Les Vincents / Les Clarets » pour 20 / 25 branchements et réalisation d'un transit sur 1 600 ml.</p> <p>Conditions d'exécution :</p>

ENJEUX / OBJECTIFS

<p>Objectifs visés : Suppression eaux parasites</p> <p>Indicateurs : 21 : R - Etat et performance des Système d'assainissement (y compris les boues) : indicateurs RPQS</p> <ul style="list-style-type: none"> - P201.1 RPQS : taux de desserte par les réseaux - P203.3, 204.3, 205.3 conformité aux arrêtés (collecte, équipements, performance) - état des STEP à partir des données SATESE -fonctionnement, entretien, réserve de capacité, eaux parasites - D203.0 : quantité de boues issues des ouvrages d'épuration - P206.3 : taux de boue provenant des ouvrages issus de filières conformes à la réglementation⁽¹⁾

LOCALISATION



DETAIL DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Nature de l'opération	Descriptif	Maîtres d'Ouvrages	Période	Coût total € HT	Commentaires
1	Réactualisation SDA	étude		St Pierre Entremont 73	2011	10 000	
2	Mise en séparatif + raccordement au collecteur	travaux		St Pierre Entremont 73	2015/16	300 000	
3	Extension réseau Vincents / Clarets transit	travaux	20 / 25 branchements 1 660 ml	St Pierre Entremont 73	2018/19	450 000	

PLAN DE FINANCEMENT DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Coût total €HT	Plan de financement									
			AE RM&C		Région RA		CG38		CG73		MO	
			%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
1	Réactualisation SDA	10 000	50		0		0		0		50	5 000
2	Mise en séparatif + raccordement au collecteur	300 000	0		0		0		43	129 000	57	171 000
3	Extension réseau Vincents / Clarets transit	450 000	0		0		0		43	193 500	57	256 500
		760 000										

VOLET A	Amélioration de la qualité des eaux
Sous-volet 1	Lutte contre les pollutions domestiques et pluviales

Travaux d'assainissement sur la commune de St Pierre d'Entremont (38)	ACTION A-1-7
<p>Objectifs du contrat de bassin : 5 : Maintenir / Restaurer le bon état des eaux 5.1 Poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions domestiques et pluviales</p> <p>Objectifs du SDAGE et du programme de mesures : OF 5A : Poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions d'origine domestique et industrielle</p> <p>Milieux / Masses d'eau concernés : Guiers vif FRDR 517b</p> <p>Communes concernées : St Pierre d'Entremont 38</p>	Priorité 1 et 2
	Enjeu moyen
	Coût total : 1 106 000 €HT
	Maîtres d'ouvrages : St Pierre d'Entremont 38
	Années : 2011/16

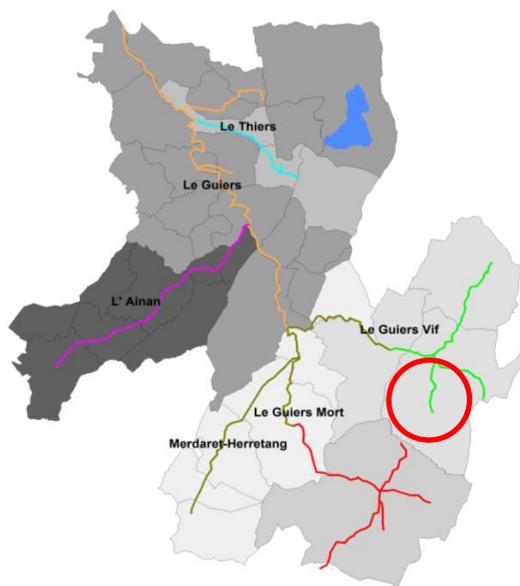
NATURE DE L'ACTION

<p>Contexte / Problématique: Actions identifiées dans le SDA.</p> <p>Descriptif de l'action : 1 - Réactualisation SDA ; 2 - Création d'un réseau de transit entre Les Reys et le Villard et raccordement au réseau communal (1 000 ml) ; 3 - Création d'un réseau de transit avec relevage entre St Philibert et les Reys (permet le raccordement sur le réseau communal du Planolet, St Philibert et les Arragons) sur 1 100 ml ; 4 - Création d'un réseau de transit entre les Cloîtres, les Vassaux et le Chenevey sur 2 200 ml.</p> <p>Conditions d'exécution :</p>

ENJEUX / OBJECTIFS

<p>Objectifs visés : Suppression eaux parasites</p> <p>Indicateurs : 21 : R - Etat et performance des Système d'assainissement (y compris les boues) : indicateurs RPQS - P201.1 RPQS : taux de desserte par les réseaux - P203.3, 204.3, 205.3 conformité aux arrêtés (collecte, équipements, performance) - Etat des STEP à partir des données SATESE - fonctionnement, entretien, réserve de capacité, eaux parasites - D203.0 : quantité de boues issues des ouvrages d'épuration - P206.3 : taux de boue provenant des ouvrages issus de filières conformes à la réglementation</p>

LOCALISATION



DETAIL DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Nature de l'opération	Descriptif	Maîtres d'Ouvrages	Période	Coût total € HT	Commentaires
1	Réactualisation SDA	étude		St Pierre Entremont 38	2011	pm	
2	Transit Les Reys et le Villard	travaux	1 000 ml	St Pierre Entremont 38	2011/12	216 000	
3	Transit + station de relavage de St Philibert aux Reys	travaux	1 100 ml	St Pierre Entremont 38	2012/13	290 000	
4	Transit Cloîtres, Vassaux et Chenevey	travaux	2 200 ml	St Pierre Entremont 38	2014/16	600 000	

PLAN DE FINANCEMENT DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Coût total €HT	Plan de financement										
			AE RM&C		Région RA		CG38		CG73		MO		
			%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	
1	Réactualisation SDA	pm											
2	Transit Les Reys et le Villard	216 000			0		20	43 200	0		80	172 800	
3	Transit + station de relavage de St Philibert aux Reys	290 000	0 ¹		0		20	58 000	0		80	232 000	
4	Transit Cloîtres, Vassaux et Chenevey	600 000	0		0		20	120 000	0		80	480 000	
		1 106 000											

¹ Financement AE RM&C : Montant plafond déjà atteint sur une 1^{ère} tranche

VOLET A	Amélioration de la qualité des eaux
Sous-volet 1	Lutte contre les pollutions domestiques et pluviales

Travaux d'assainissement sur la commune d'Entremont le Vieux	ACTION A-1-8
<p>Objectifs du contrat de bassin : 5 : Maintenir / Restaurer le bon état des eaux 5.1 Poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions domestiques et pluviales</p> <p>Objectifs du SDAGE et du programme de mesures : OF 5A : Poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions d'origine domestique et industrielle</p> <p>Milieux / Masses d'eau concernés : Guiers vif FRDR 517b</p> <p>Communes concernées : Entremont le Vieux</p>	Priorité 1
	Enjeu moyen
	Coût total : 1 085 000 €HT
	Maîtres d'ouvrages : Entremont le Vieux
	Années : 2012/14

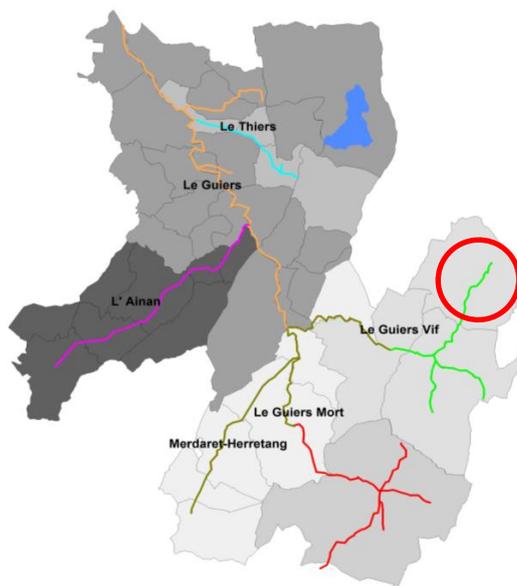
NATURE DE L'ACTION

<p>Contexte / Problématique: Actions identifiées dans le Schéma directeur d'assainissement de 2009.</p> <p>Descriptif de l'action : 1 – Renouvellement STEP Epernay (800 EH) ; 2 – Raccordement Plan Martin et Les Brancaz à STEP Epernay.</p> <p>Conditions d'exécution :</p>

ENJEUX / OBJECTIFS

<p>Objectifs visés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suppression rejets directs / diffus, - Création ou amélioration du fonctionnement des traitements, - Protection de captages. <p>Indicateurs :</p> <p>21 : R - Etat et performance des Système d'assainissement (y compris les boues) : indicateurs RPQS</p> <ul style="list-style-type: none"> - P201.1 RPQS : taux de desserte par les réseaux - P203.3, 204.3, 205.3 conformité aux arrêtés (collecte, équipements, performance) - état des STEP à partir des données SATESE - fonctionnement, entretien, réserve de capacité, eaux parasites - D203.0 : quantité de boues issues des ouvrages d'épuration - P206.3 : taux de boue provenant des ouvrages issus de filières conformes à la réglementation⁽¹⁾

LOCALISATION



DETAIL DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Nature de l'opération	Descriptif	Maîtres d'Ouvrages	Période	Coût total € HT	Commentaires
1	Renouvellement STEP Epernay	travaux	800 EH	Entremont le Vieux	2012/13	535 000	
2	Raccordement Plan Martin et Les Brancaz	travaux		Entremont le Vieux	2013/14	550 000	

PLAN DE FINANCEMENT DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Coût total €HT	Plan de financement									
			AE RM&C		Région RA		CG38		CG73		MO	
			%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
1	Renouvellement STEP Epernay	535 000	30	160 500	0		0		31	165 850	39	208 650
2	Raccordement Plan Martin et Les Brancaz	550 000	0		0		0		31	170 500	69	379 500

1 085 000

VOLET A	Amélioration de la qualité des eaux
Sous-volet 1	Lutte contre les pollutions domestiques et pluviales

Travaux d'assainissement sur la commune de St Laurent du Pont	ACTION A-1-9
<p>Objectifs du contrat de bassin : 5 : Maintenir / Restaurer le bon état des eaux 5.1 Poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions domestiques et pluviales</p> <p>Objectifs du SDAGE et du programme de mesures : OF 5A : Poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions d'origine domestique et industrielle</p> <p>Milieux / Masses d'eau concernés : Guiers mort FRDR 517a et c, Herretang FRDR 11117</p> <p>Communes concernées : St Laurent du Pont</p>	Priorités 1 et 2
	Enjeu moyen
	Coût total : 1 200 000 €HT
	Maîtres d'ouvrages : St Laurent du Pont
	Années : 2011/15

NATURE DE L'ACTION

Contexte / Problématique: Actions identifiées dans le SDA de 2008.

Descriptif de l'action :

- 1 – Raccordement du secteur Néplier sur la lagune existante (2^{ème} tranche). Cette action comprend la mise en séparatif avec création d'un réseau sur environ 1 200 ml et le raccordement de 60 EH ;
- 2 – Mise en séparatif au centre ville (Rue Traversière + antenne Jouralief) pour environ 55 EH avec un poste de refoulement ;
- 3 – Création d'un assainissement collectif sur secteur « Buisson rond » (35 EH) – type décanteur digesteur. Cette action pourra éventuellement être modifiée par un raccordement de ce secteur sur le lagunage ;
- 4 – Création d'un assainissement collectif sur secteur « Le Perron » + secteur Miribel (40 EH) – type décanteur digesteur.

Conditions d'exécution :

ENJEUX / OBJECTIFS

Objectifs visés :

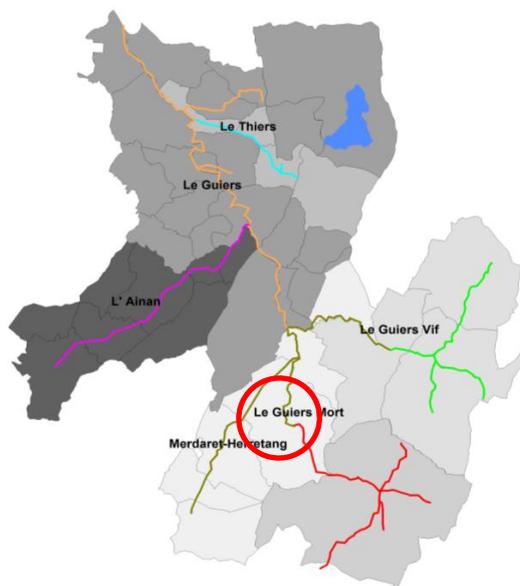
- Suppression rejets directs / diffus,
- Création ou amélioration du fonctionnement des traitements.

Indicateurs :

21 : R - Etat et performance des Système d'assainissement (y compris les boues) : indicateurs RPQS

- P201.1 RPQS : taux de desserte par les réseaux
- P203.3, 204.3, 205.3 conformité aux arrêtés (collecte, équipements, performance)
- état des STEP à partir des données SATESE - fonctionnement, entretien, réserve de capacité, eaux parasites
- D203.0 : quantité de boues issues des ouvrages d'épuration
- P206.3 : taux de boue provenant des ouvrages issus de filières conformes à la réglementation

LOCALISATION



DETAIL DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Nature de l'opération	Descriptif	Maîtres d'Ouvrages	Période	Coût total € HT	Commentaires
1	Raccordement Néplier sur lagunage (2 ^{ème} tranche)	travaux	1 200 ml	St Laurent du Pont	2011/12	560 000	
2	Mise en séparatif Rue Traversière + antenne Journalief	travaux		St Laurent du Pont	2012/13	230 000	
3	Assainissement Buisson Rond + relevage (ou raccordement sur lagunage)	travaux	35 EH	St Laurent du Pont	2013/14	160 000	
4	Assainissement Le Perron (25EH) + Miribel (15EH)	travaux	40 EH	St Laurent du Pont	2014/15	250 000	

PLAN DE FINANCEMENT DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Coût total €HT	Plan de financement									
			AE RM&C		Région RA		CG38		CG73		MO	
			%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
1	Raccordement Néplier sur lagunage (2ème tranche)	560 000	0 ou 30 ¹		0		15-20 ²	84 000	0		85	476 000
2	Mise en séparatif Rue Traversière + antenne Journalief	230 000	0 ou 30 ¹		0		15	34 500	0		85	195 500
3	Assainissement Buisson Rond + relevage (ou raccordement sur lagunage)	160 000	0		0		15-20 ²	24 000	0		85	136 000
4	Assainissement Le Perron (25EH) + Miribel (15EH)	250 000	0		0		15-20 ²	37 500	0		85	212 500

1 200 000

¹ AE RM&C : 30 % en cas d'élimination des rejets directs (étude en cours)

² CG38 : 15 % collecte ou 20 % transit

VOLET A	Amélioration de la qualité des eaux
Sous-volet 1	Lutte contre les pollutions domestiques et pluviales

Travaux d'assainissement sur la commune de St Joseph de Rivière	ACTION A-1-10
<p>Objectifs du contrat de bassin : 5 : Maintenir / Restaurer le bon état des eaux 5.1 Poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions domestiques et pluviales</p> <p>Objectifs du SDAGE et du programme de mesures : OF 5A : Poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions d'origine domestique et industrielle</p> <p>Milieux / Masses d'eau concernés : Guiers mort FRDR 517c, Herretang FRDR 11117, alluvions du Guiers-Herretang FRDO341</p> <p>Communes concernées : St Laurent du Pont</p>	Priorité 2
	Enjeu fort
	Coût total : 175 000 €HT
	Maîtres d'ouvrages : St Joseph de Rivière
	Années : 2013/14

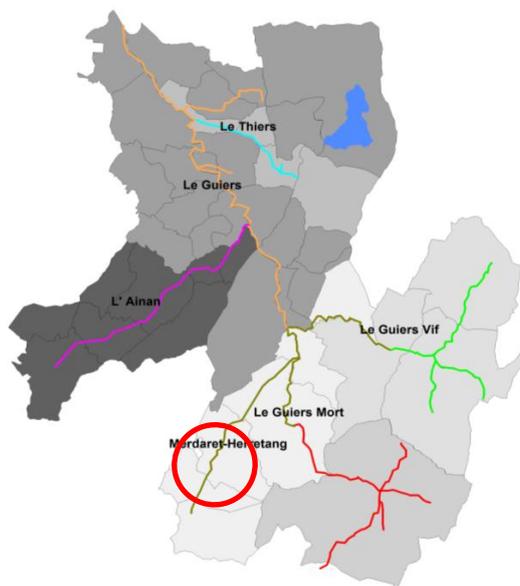
NATURE DE L'ACTION

<p>Contexte / Problématique: Protection du périmètre rapproché du captage de la CAPV</p> <p>Descriptif de l'action : 1 – Création d'un réseau de transit entre Les Roberts et la STEP communale (de 800 EH). Cette action permettra de récupérer environ 20 branchements.</p> <p>Conditions d'exécution :</p>

ENJEUX / OBJECTIFS

<p>Objectifs visés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Protection de captage, - Création ou amélioration du fonctionnement des traitements <p>Indicateurs :</p> <p>21 : R - Etat et performance des Système d'assainissement (y compris les boues) : indicateurs RPQS</p> <ul style="list-style-type: none"> - P201.1 RPQS : taux de desserte par les réseaux - P203.3, 204.3, 205.3 conformité aux arrêtés (collecte, équipements, performance) - état des STEP à partir des données SATESE - fonctionnement, entretien, réserve de capacité, eaux parasites - D203.0 : quantité de boues issues des ouvrages d'épuration - P206.3 : taux de boue provenant des ouvrages issus de filières conformes à la réglementation⁽¹⁾

LOCALISATION



DETAIL DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Nature de l'opération	Descriptif	Maîtres d'Ouvrages	Période	Coût total € HT	Commentaires
1	Transit Les Roberts	travaux	20 branchements	St Joseph de Rivière	2013/14	175 000	

PLAN DE FINANCEMENT DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Coût total €HT	Plan de financement									
			AE RM&C		Région RA		CG38		CG73		MO	
			%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
1	Transit Les Roberts	175 000	0		0		15-20 ¹	26 250	0		85	148 750
		175 000										

¹ CG38 : 15 % collecte et 20 % transit

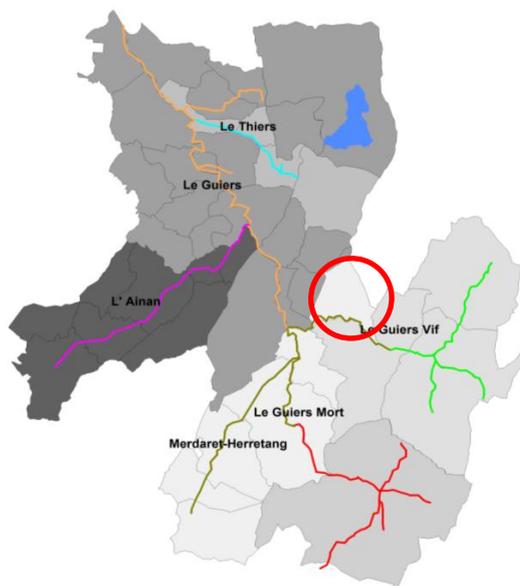
VOLET A	Amélioration de la qualité des eaux
Sous-volet 1	Lutte contre les pollutions domestiques et pluviales

Travaux d'assainissement sur la commune de Corbel	ACTION A-1-11
<p>Objectifs du contrat de bassin : 5 : Maintenir / Restaurer le bon état des eaux 5.1 Poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions domestiques et pluviales</p> <p>Objectifs du SDAGE et du programme de mesures : OF 5A : Poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions d'origine domestique et industrielle</p> <p>Milieux / Masses d'eau concernés : Guiers vif amont FRDR 517b</p> <p>Communes concernées : Corbel</p>	Priorité 1
	Enjeu moyen
	Coût total : 850 000 €HT
	Maîtres d'ouvrages : Corbel
	Années : 2012

NATURE DE L'ACTION
<p>Contexte / Problématique: Actions identifiées dans le SDA de 2001</p> <p>Descriptif de l'action : 1 – Assainissement du secteur Les Egaux.</p> <p>Conditions d'exécution :</p>

ENJEUX / OBJECTIFS
<p>Objectifs visés : Suppression dysfonctionnement assainissement non collectif.</p> <p>Indicateurs : 21 : R - Etat et performance des Système d'assainissement (y compris les boues) : indicateurs RPQS <ul style="list-style-type: none"> - P201.1 RPQS : taux de desserte par les réseaux - P203.3, 204.3, 205.3 conformité aux arrêtés (collecte, équipements, performance) - état des STEP à partir des données SATESE - fonctionnement, entretien, réserve de capacité, eaux parasites - D203.0 : quantité de boues issues des ouvrages d'épuration - P206.3 : taux de boue provenant des ouvrages issus de filières conformes à la réglementation⁽¹⁾ </p>

LOCALISATION



DETAIL DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Nature de l'opération	Descriptif	Maîtres d'Ouvrages	Période	Coût total € HT	Commentaires
1	Mise en séparatif et création STEP Les Egaux	travaux	réseau + station de 150 EH	Corbel	2011/12	850 000	

PLAN DE FINANCEMENT DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Coût total €HT	Plan de financement									
			AE RM&C		Région RA		CG38		CG73		MO	
			%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
1	Mise en séparatif et création STEP Les Egaux	850 000	0		0		0		43	365 500	57	484 500

850 000

VOLET A	Amélioration de la qualité des eaux
Sous-volet 1	Lutte contre les pollutions domestiques et pluviales

Travaux d'assainissement sur la commune d'Avressieux	ACTION A-1-12
Objectifs du contrat de bassin : 5 : Maintenir / Restaurer le bon état des eaux 5.1 Poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions domestiques et pluviales Objectifs du SDAGE et du programme de mesures : OF 5A : Poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions d'origine domestique et industrielle Milieux / Masses d'eau concernés : Paluel FRDR 10399 Communes concernées : Avressieux	Priorité 3
	Enjeu moyen
	Coût total : NC €HT
	Maîtres d'ouvrages : Avressieux
	Années : 2012

NATURE DE L'ACTION

Contexte / Problématique:

A la date du 1^{er} janvier 2012, la commune d'Avressieux transfère sa compétence « assainissement collectif » au SIEGA. En 2012, la réactualisation du schéma directeur permettra de faire le point sur les travaux à engager sur la commune.

Descriptif de l'action :

Certaines actions apparaissent d'ores et déjà nécessaires. Il s'agit :

- 1 – Remplacement de la station « des Moulisés de type décanteur - digesteur (100 EH) par une station d'épuration à plantes macrophytes d'une capacité supérieure (au moins 160 EH).
- 2 – Remplacement d'une longueur de 490 m de réseau sur le secteur du Chef-Lieu aux Fougères présentant des problèmes de fissures et détériorations. Le coût de cette action a été estimé par le cabinet ALP'EPURE en 2010 entre 50 000 € HT et 113 000 € HT selon la solution retenue.

Conditions d'exécution : ces actions risquent d'être modifiées après la réactualisation du SDA.

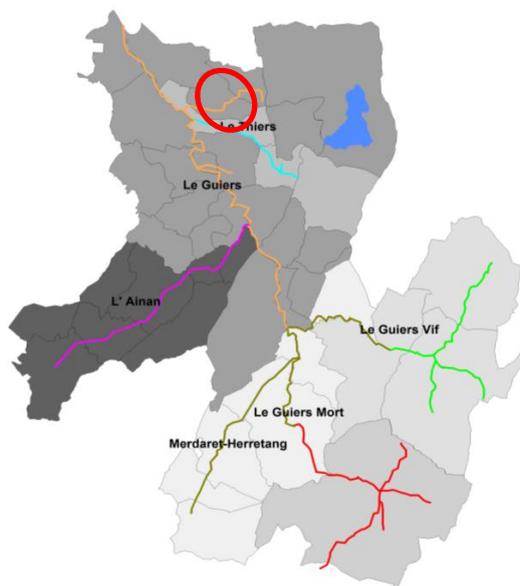
ENJEUX / OBJECTIFS

Objectifs visés : Suppression des rejets directs / diffus

Indicateurs :

- 21 :** R - Etat et performance des Système d'assainissement (y compris les boues) : indicateurs RPQS
- P201.1 RPQS : taux de desserte par les réseaux
 - P203.3, 204.3, 205.3 conformité aux arrêtés (collecte, équipements, performance)
 - état des STEP à partir des données SATESE -fonctionnement, entretien, réserve de capacité, eaux parasites
 - D203.0 : quantité de boues issues des ouvrages d'épuration
 - P206.3 : taux de boue provenant des ouvrages issus de filières conformes à la réglementation⁽¹⁾

LOCALISATION



DETAIL DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Nature de l'opération	Descriptif	Maîtres d'Ouvrages	Période	Coût total € HT	Commentaires
1	Remplacement STEP « des Moulins » + entretien réseau	travaux		Avressieux	2016	NC	

PLAN DE FINANCEMENT DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Coût total €HT	Plan de financement									
			AE RM&C		Région RA		CG38		CG73		MO	
			%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
1	STEP + réseau	NC	0		0		0		23 ¹		77	

NC

¹ Financement CG73 : les taux peuvent atteindre 37 % si la commune intègre le SIEGA.

VOLET A	Amélioration de la qualité des eaux
Sous-volet 1	Lutte contre les pollutions domestiques et pluviales

Travaux d'assainissement sur la commune de St Genix sur Guiers	ACTION A-1-13
<p>Objectifs du contrat de bassin : 5 : Maintenir / Restaurer le bon état des eaux 5.1 Poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions domestiques et pluviales</p> <p>Objectifs du SDAGE et du programme de mesures : OF 5A : Poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions d'origine domestique et industrielle</p> <p>Milieux / Masses d'eau concernés : Guiers FRDR 515</p> <p>Communes concernées : St Genix sur Guiers</p>	Priorités 1 - 3
	Enjeu faible
	Coût total : 1 793 000 €HT
	Maîtres d'ouvrages : St Genix sur Guiers
	Années : 2012/17

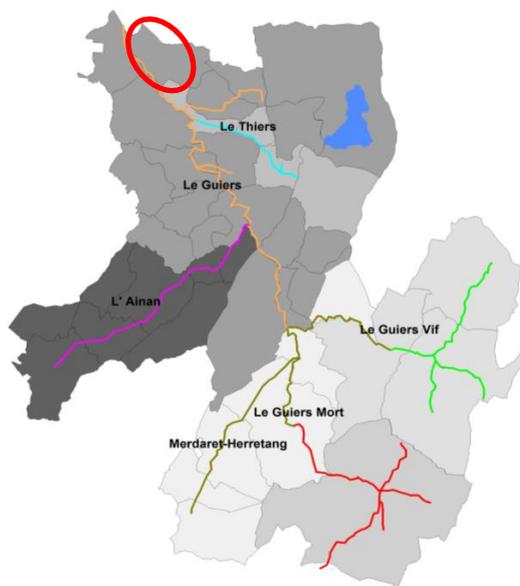
NATURE DE L'ACTION

<p>Contexte / Problématique: Actions identifiées dans le SDA de 2004.</p> <p>Descriptif de l'action : 1 – Mise en place d'un traitement en parallèle à la lagune existante pour 1000 EH de type filtres plantés de roseaux ; 2 – Mise en séparatif et réhabilitation des réseaux existants.</p> <p>Conditions d'exécution :</p>

ENJEUX / OBJECTIFS

<p>Objectifs visés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création ou amélioration du fonctionnement du traitement, - Suppression eaux parasites <p>Indicateurs :</p> <p>21 : R - Etat et performance des Système d'assainissement (y compris les boues) : indicateurs RPQS</p> <ul style="list-style-type: none"> - P201.1 RPQS : taux de desserte par les réseaux - P203.3, 204.3, 205.3 conformité aux arrêtés (collecte, équipements, performance) - état des STEP à partir des données SATESE - fonctionnement, entretien, réserve de capacité, eaux parasites - D203.0 : quantité de boues issues des ouvrages d'épuration - P206.3 : taux de boue provenant des ouvrages issus de filières conformes à la réglementation⁽¹⁾

LOCALISATION



DETAIL DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Nature de l'opération	Descriptif	Maîtres d'Ouvrages	Période	Coût total € HT	Commentaires
1	Traitement en parallèle lagunage	travaux	1000 EH type FPR	St Genix sur Guiers	2012/2013	715 000	
2	Mise en séparatif	travaux	environ 3.5 km	St Genix sur Guiers	2016/2017	1 078 000	

PLAN DE FINANCEMENT DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Coût total €HT	Plan de financement									
			AE RM&C		Région RA		CG38		CG73		MO	
			%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
1	Traitement en parallèle lagunage	715 000	0		0		0		17 ¹		83	593 450
2	Mise en séparatif	1 078 000	0		0		0				83	894 740
		1 793 000										

¹ Financement CG73 : les taux peuvent atteindre 37 % si la commune intègre le SIEGA

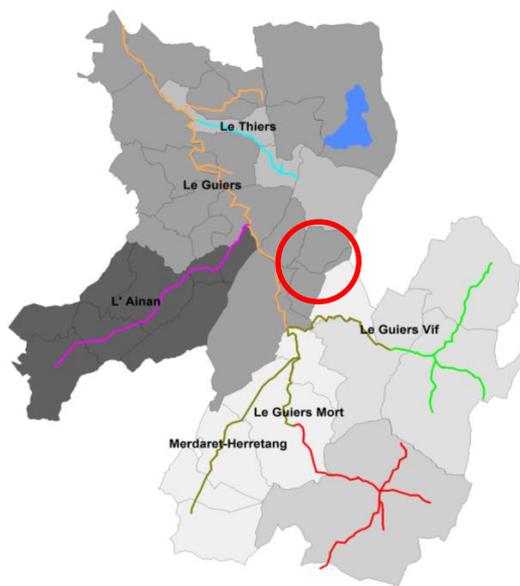
VOLET A	Amélioration de la qualité des eaux
Sous-volet 1	Lutte contre les pollutions domestiques et pluviales

Travaux d'assainissement sur la commune de La Bauche	ACTION A-1-14
<p>Objectifs du contrat de bassin : 5 : Maintenir / Restaurer le bon état des eaux 5.1 Poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions domestiques et pluviales</p> <p>Objectifs du SDAGE et du programme de mesures : OF 5A : Poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions d'origine domestique et industrielle</p> <p>Milieux / Masses d'eau concernés : Morge de St Franc FRDR 10166</p> <p>Communes concernées : La Bauche</p>	Priorité 1
	Enjeu fort
	Coût total : 455 000 €HT
	Maîtres d'ouvrages : La Bauche
	Années : 2012/13

NATURE DE L'ACTION
<p>Contexte / Problématique: Actions identifiées dans le SDA (Bureau d'études DAEC).</p> <p>Descriptif de l'action : 1 – Assainissement du bas du chef-lieu (250 EH).</p> <p>Conditions d'exécution : Se référer à l'étude DAEC</p>

ENJEUX / OBJECTIFS
<p>Objectifs visés : Suppression des rejets polluants diffus.</p> <p>Indicateurs : 21 : R - Etat et performance des Système d'assainissement (y compris les boues) : indicateurs RPQS <ul style="list-style-type: none"> - P201.1 RPQS : taux de desserte par les réseaux - P203.3, 204.3, 205.3 conformité aux arrêtés (collecte, équipements, performance) - état des STEP à partir des données SATESE - fonctionnement, entretien, réserve de capacité, eaux parasites - D203.0 : quantité de boues issues des ouvrages d'épuration - P206.3 : taux de boue provenant des ouvrages issus de filières conformes à la réglementation⁽¹⁾ </p>

LOCALISATION



DETAIL DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Nature de l'opération	Descriptif	Maîtres d'Ouvrages	Période	Coût total € HT	Commentaires
1	Création unité de traitement	travaux	STEP macrophytes de 370 EH	La Bauche	2012/13	355 000	
	Réseau de collecte	travaux	bas du chef lieu			60 000	
	Maîtrise d'œuvre et études	études				40 000	

PLAN DE FINANCEMENT DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Coût total €HT	Plan de financement									
			AE RM&C		Région RA		CG38		CG73		MO	
			%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
1	Création unité de traitement	355 000										
	Réseau de collecte	60 000	0		0		0		30	136 500	70	318 500
	Maîtrise d'œuvre	40 000										
		455 000										

VOLET A	Amélioration de la qualité des eaux
Sous-volet 1	Lutte contre les pollutions domestiques et pluviales

Assainissement des communes du Guiers médian : STEP et raccordements	ACTION A-1-15
<p>Objectifs du contrat de bassin : 5 : Maintenir / Restaurer le bon état des eaux 5.1 Poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions domestiques et pluviales</p> <p>Objectifs du SDAGE et du programme de mesures : OF 5A : Poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions d'origine domestique et industrielle</p> <p>Milieux / Masses d'eau concernés : Guiers vif amont FRDR 517b GV, Guiers mort et vif aval FRDR 517c, Guiers FRDR 515, Morge de St Franc FRDR 10166, Morge de Miribel FRDR 10740</p> <p>Communes concernées : Entre Deux Guiers, Les Echelles, St Christophe la Grotte, St Christophe sur Guiers, St Pierre de Genebroz, Miribel les Echelles</p> <p>NB : Réalisation de l'action sous réserve de la création du syndicat</p>	Priorités 1 et 3
	Enjeu fort
	Coût total : 4 608 500 €HT
	Maîtres d'ouvrages : Syndicat à créer
	Années : 2012/17

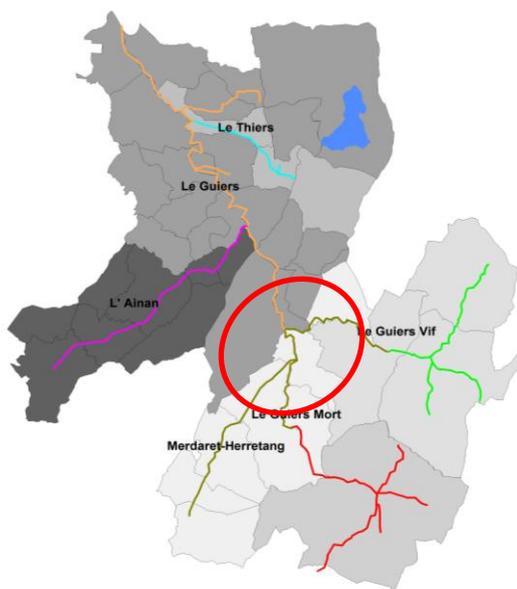
NATURE DE L'ACTION

<p>Contexte / Problématique: Actions identifiées dans le schéma directeur d'assainissement du Guiers médian de 2008.</p> <p>Descriptif de l'action : 1 – Réhabilitation de la STEP de Matussière et Forest pour 7 000 EH (Les Echelles, Entre deux Guiers, St Christophe la Grotte, St Christophe sur Guiers y compris le Chartrousin, St Pierre de Genebroz Chef lieu, Miribel les Echelles (secteurs à définir) ; 2 – Transfert des effluents d'Entre Deux Guiers vers la STEP M&F ; 3 – Transfert des effluents des Echelles dont ceux de St Christophe la Grotte et ceux de St Pierre de Genebroz vers la STEP M&F ; 4 – Transfert des effluents de St Christophe sur Guiers (dont 50% Chartrousin) vers la STEP M&F ; 5 – Transfert des effluents de Miribel vers la STEP M&F ; 6 – Collecte chef lieu de St Pierre de Genebroz ; 7 – Transfert Chef lieu de St Pierre de Genebroz vers STEP M&F (raccordement Chef lieu de St Pierre de Genebroz sur le réseau des Echelles).</p> <p>Conditions d'exécution : Les études d'avant-projet et de projet permettront de préciser les secteurs raccordés (ainsi que l'échéancier).</p>

ENJEUX / OBJECTIFS

<p>Objectifs visés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création ou amélioration du fonctionnement des traitements, - Suppression eaux parasites. <p>Indicateurs : 21 : R - Etat et performance des Système d'assainissement (y compris les boues) : indicateurs RPQS</p> <ul style="list-style-type: none"> - P201.1 RPQS : taux de desserte par les réseaux - P203.3, 204.3, 205.3 conformité aux arrêtés (collecte, équipements, performance) - Etat des STEP à partir des données SATESE - fonctionnement, entretien, réserve de capacité, eaux parasites - D203.0 : quantité de boues issues des ouvrages d'épuration - P206.3 : taux de boue provenant des ouvrages issus de filières conformes à la réglementation⁽¹⁾

LOCALISATION



DETAIL DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Nature de l'opération	Descriptif	Maîtres d'Ouvrages	Période	Coût total € HT	Commentaires
1	Expertise pour un portage eau et assainissement	Expertise	Détermination des MO	Syndicat à créer	2012/13	pm	
2	Réhabilitation STEP M&F	travaux	réhabilitation STEP industrielle pour accueillir des effluents domestiques	Syndicat à créer	2013/16	1 320 000	
3	Transfert des effluents d'E2G	travaux	transit	Syndicat à créer	2016/17	200 000	
4	Transfert des effluents des Echelles	travaux	dont St Christophe la Grotte et St Pierre de Genebroz	Syndicat à créer	2016/17	640 000	
5	Transfert des effluents de St Christophe sur Guiers	travaux	y compris Chartrousin	Syndicat à créer	2016/17	240 000	
6	Transfert des effluents de Miribel	travaux	secteurs à valider	Syndicat à créer	2016/17	1 130 000	
7	Collecte chef lieu St Pierre de Genebroz	travaux		Syndicat à créer	2016/17	907 500	
8	Transfert des effluents de St Pierre de Genebroz	travaux	transit Chef lieu vers réseau Les Echelles	Syndicat à créer	2016/17	171 000	

PLAN DE FINANCEMENT DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Coût total €HT	Plan de financement										
			AE RM&C		Région RA		CG38		CG73		MO		
			%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	
1	Détermination de la MO	pm											
2	Réhabilitation STEP M&F	1 320 000			0		AD ¹		0		100		1 320 000
3	Transfert des effluents d'E2G	200 000			0				0		100		200 000
4	Transfert des effluents des Echelles	640 000			0				0		100		640 000
5	Transfert des effluents de St Christophe sur Guiers	240 000			0				0		100		240 000
6	Transfert des effluents de Miribel	1 130 000			0				0		100		1 130 000
7	Collecte chef lieu St Pierre de Genebroz	907 500			0				0		100		907 500
8	Transfert des effluents de St Pierre de Genebroz	171 000			0				0		100		171 000
		4 608 500											

¹ AE RM&C et CG38 : A déterminer en fonction du choix de la maîtrise d'ouvrage, bonus en réflexion.

² Financement CG38 non connu au-delà de 2014

VOLET A	Amélioration de la qualité des eaux
Sous-volet 1	Lutte contre les pollutions domestiques et pluviales

Travaux d'assainissement sur la commune de St Pierre de Genebroz	ACTION A-1-16
<p>Objectifs du contrat de bassin : 5 : Maintenir / Restaurer le bon état des eaux 5.1 Poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions domestiques et pluviales</p> <p>Objectifs du SDAGE et du programme de mesures : OF 5A : Poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions d'origine domestique et industrielle</p> <p>Milieux / Masses d'eau concernés : Morge de St Franc FRDR 10166</p> <p>Communes concernées : St Pierre de Genebroz</p>	Priorité 1
	Enjeu fort
	Coût total : 100 000 €HT
	Maîtres d'ouvrages : Syndicat à créer
	Années : 2013/14

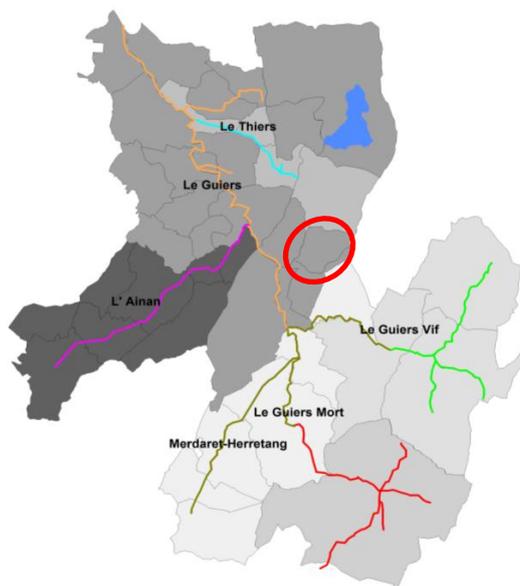
NATURE DE L'ACTION

<p>Contexte / Problématique: Actions identifiées dans le SDA du Guiers médian de 2008.</p> <p>Descriptif de l'action : 1 – Assainissement collectif du secteur de Bande à St Pierre de Genebroz (<200 EH).</p> <p>Conditions d'exécution :</p>

ENJEUX / OBJECTIFS

<p>Objectifs visés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création ou amélioration du fonctionnement des traitements, - Suppression eaux parasites. <p>Indicateurs :</p> <p>21 : R - Etat et performance des Système d'assainissement (y compris les boues) : indicateurs RPQS</p> <ul style="list-style-type: none"> - P201.1 RPQS : taux de desserte par les réseaux - P203.3, 204.3, 205.3 conformité aux arrêtés (collecte, équipements, performance) - Etat des STEP à partir des données SATESE - fonctionnement, entretien, réserve de capacité, eaux parasites - D203.0 : quantité de boues issues des ouvrages d'épuration - P206.3 : taux de boue provenant des ouvrages issus de filières conformes à la réglementation⁽¹⁾

LOCALISATION



DETAIL DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Nature de l'opération	Descriptif	Maîtres d'Ouvrages	Période	Coût total € HT	Commentaires
1	Assainissement du chef lieu	travaux	raccordement du STEP M&F			pm	cf action A-1-15
2	Assainissement collectif du secteur de Bande	travaux	réseau + STEP	St Pierre de Genebroz ou Syndicat à créer	2013/14	100 000	

PLAN DE FINANCEMENT DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Coût total €HT	Plan de financement										
			AE RM&C		Région RA		CG38		CG73		MO		
			%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	
1	Assainissement du chef-lieu	pm											
2	Assainissement de Bande	100 000	AD ¹		0		AD ¹		0		100	100 000	
		100 000											

¹ Financement AE RM&C et CG38 : A déterminer en fonction du choix de la maîtrise d'ouvrage bonus en réflexion.

VOLET A	Amélioration de la qualité des eaux
Sous-volet 1	Lutte contre les pollutions domestiques et pluviales

Travaux d'assainissement sur la commune de St Christophe la Grotte	ACTION A-1-17
<p>Objectifs du contrat de bassin : 5 : Maintenir / Restaurer le bon état des eaux 5.1 Poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions domestiques et pluviales</p> <p>Objectifs du SDAGE et du programme de mesures : OF 5A : Poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions d'origine domestique et industrielle</p> <p>Milieux / Masses d'eau concernés : Guiers Vif amont FRDR517b, Guiers mort et Guiers vif aval FRDR 517c</p> <p>Communes concernées : St Christophe la Grotte</p>	Priorités 1 et 3
	Enjeu fort
	Coût total : 660 000 €HT
	Maîtres d'ouvrages : Syndicat à créer
	Années : 2012/17

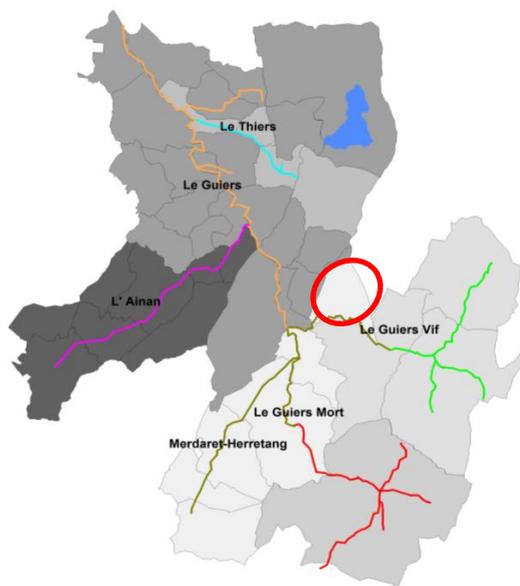
NATURE DE L'ACTION

<p>Contexte / Problématique: Actions identifiées dans le SDA du Guiers médian de 2008.</p> <p>Descriptif de l'action : 1 – Raccordement du hameau de Bande-Village au réseau existant ; 2 – Raccordement du hameau En Courqueu au réseau existant.</p> <p>Conditions d'exécution :</p>

ENJEUX / OBJECTIFS

<p>Objectifs visés : Suppression des rejets directs / diffus.</p> <p>Indicateurs : 21 : R - Etat et performance des Système d'assainissement (y compris les boues) : indicateurs RPQS - P201.1 RPQS : taux de desserte par les réseaux - P203.3, 204.3, 205.3 conformité aux arrêtés (collecte, équipements, performance) - Etat des STEP à partir des données SATESE - fonctionnement, entretien, réserve de capacité, eaux parasites - D203.0 : quantité de boues issues des ouvrages d'épuration - P206.3 : taux de boue provenant des ouvrages issus de filières conformes à la réglementation⁽¹⁾</p>

LOCALISATION



DETAIL DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Nature de l'opération	Descriptif	Maîtres d'Ouvrages	Période	Coût total € HT	Commentaires
1	Réhabilitation traitement	travaux	raccordement du réseau sur STEP M&F			pm	action A-1-15
2	Raccordement du secteur de Bande-Village	travaux	collecte et transit	St Christophe la Grotte ou Syndicat à créer	2012/13	330 000	
3	Raccordement du hameau En Courqueu	travaux	collecte et transit		2016/17	330 000	

PLAN DE FINANCEMENT DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Coût total €HT	Plan de financement										
			AE RM&C		Région RA		CG38		CG73		MO		
			%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	
1	Réhabilitation traitement	pm											
2	Raccordement Bande-Village	330 000	AD ¹		0		AD ¹		0				
3	Raccordement en Courqueu	330 000			0		NC ²		0				

660 000

¹ Financement AE RM&C et CG38 : A déterminer en fonction du choix de la maîtrise d'ouvrage, bonus en réflexion

² Financement CG38 : non connu au-delà de 2014

VOLET A	Amélioration de la qualité des eaux
Sous-volet 1	Lutte contre les pollutions domestiques et pluviales

Travaux d'assainissement sur la commune de St Pierre de Chartreuse	ACTION A-1-18
<p>Objectifs du contrat de bassin : 5 : Maintenir / Restaurer le bon état des eaux 5.1 Poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions domestiques et pluviales</p> <p>Objectifs du SDAGE et du programme de mesures : OF 5A : Poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions d'origine domestique et industrielle</p> <p>Milieux / Masses d'eau concernés : Guiers mort amont FRDR517a GMa, Ru St Bruno FRDR 10189, Ru Corbeillers FRDR 11700</p> <p>Communes concernées : St Pierre de Chartreuse</p>	Priorité 1
	Enjeu fort
	Coût total : 298 000 €HT
	Maîtres d'ouvrages : St Pierre de Chartreuse
	Années : 2011/2013

NATURE DE L'ACTION

Contexte / Problématique:
Le Battour, Les Perriches, Pajonnière et La Coche sont des hameaux où l'habitat est ancien et souvent resserré. Les assainissements individuels ne fonctionnent pas correctement, ce qui engendre des eaux mal épurées rejetées dans le Couzon. Le manque d'espace autour des habitations rend impossible la mise en œuvre de systèmes d'assainissement individuel performants.

Descriptif de l'action :
Une **première tranche** réalisée en 2009/2010 a permis de réaliser la descente des eaux usées des Essarts depuis le point de rejet actuel jusqu'aux Perriches.

La **deuxième tranche** réalisée en 2010/2011 consiste à relier Les Perriches au réseau existant. La canalisation traversera les hameaux des Perriches, Pajonnière et La Coche. Cette tranche sera scindée en 3 tronçons :

- 1- Réseau de collecte entre les Perriches - Pajonnière + l'antenne du Battour ;
- 2- Réseau de transit entre Pajonnière - La Coche ;
- 3- Réseau de transit La Coche - Le Bourg.

La **troisième tranche** consistera à réaliser les réseaux de collecte des hameaux de La Coche et des essarts.

Conditions d'exécution : Dans l'ordre croissant des tranches.

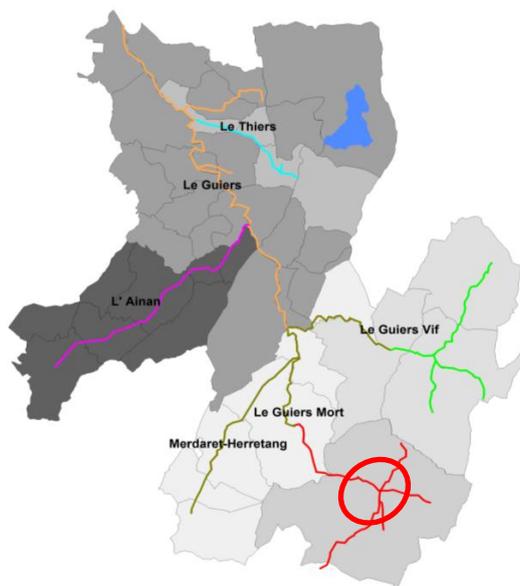
ENJEUX / OBJECTIFS

Objectifs visés : Suppression des rejets directs / diffus.

Indicateurs :
21 : R - Etat et performance des Système d'assainissement (y compris les boues) : indicateurs RPQS

- P201.1 RPQS : taux de desserte par les réseaux
- P203.3, 204.3, 205.3 conformité aux arrêtés (collecte, équipements, performance)
- Etat des STEP à partir des données SATESE - fonctionnement, entretien, réserve de capacité, eaux parasites
- D203.0 : quantité de boues issues des ouvrages d'épuration
- P206.3 : taux de boue provenant des ouvrages issus de filières conformes à la réglementation⁽¹⁾

LOCALISATION



DETAIL DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Nature de l'opération	Descriptif	Maîtres d'Ouvrages	Période	Coût total € HT	Commentaires
1	Tranche 1 et 2	travaux			2009/2011	pm	
2	Tranche 3	travaux	collecte et transit	St Pierre de Chartreuse	2011/2013	298 000	

PLAN DE FINANCEMENT DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Coût total €HT	Plan de financement											
			AE RM&C		Région RA		CG38		CG73		MO			
			%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant		
1	Tranche 1 et 2	pm												
2	Tranche 3	298 000	0		0		20-35 ¹	59 600						

¹ CG38 : 20 % collecte et 35 % transit

VOLET A	Amélioration de la qualité des eaux
Sous-volet 1	Lutte contre les pollutions domestiques et pluviales

Actualisation des Schémas Directeurs d'Assainissement (SDA)	ACTION A-1-19
<p>Objectifs du contrat de bassin : 5 : Maintenir / Restaurer le bon état des eaux 5.1 Poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions domestiques et pluviales</p> <p>Objectifs du SDAGE et du programme de mesures : OF 5A : Poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions d'origine domestique et industrielle</p> <p>Milieux / Masses d'eau concernés : Guiers FRDR 515, Guiers Vif amont FRDR517a, Guiers vif jusqu'à la confluence avec le Guiers FRDR 517c, Tier FRDR 516, Ainan FRDR 1469, Lac d'Aiguebelette FRDL 61, Jeanjoux FRDR 10744, Pra Long FRDR 514, Grenant FRDR 10450, Paluel FRDR 10399, Guindan FRDR 11055, Bois de Carmes FRDR 11431, Aigueblanche FRDR 10990</p> <p>Communes concernées : SIEGA, CCLA, CAPV, CCVG, St Christophe sur Guiers</p>	Priorité 1
	Enjeu fort
	Coût total : 190 000 €HT
	Maîtres d'ouvrages : SIEGA, CCLA, CAPV, St Christophe /G
	Années : 2011/14

NATURE DE L'ACTION

Contexte / Problématique:

Certains SDA sont devenus caducs pour de multiples raisons comme par exemple :

- Un contexte d'urbanisation qui a fortement évolué ce qui modifie les hypothèses de bases du SDA ;
- Des rapprochements de collectivités qui peuvent contribuer à modifier les enjeux et générer de nouveaux scénarii intercommunaux possibles, non étudiés dans les SDA communaux (CCLA-SIEGA par exemple) ;
- Des financements par les Conseils généraux, l'Agence de l'eau et la Région qui ont fortement diminués ce qui modifie la planification et donc la cohérence du programme de travaux ;
- Enfin des éléments extérieurs qui peuvent conduire à invalider des scénarii étudiés dans les SDA a posteriori. Citons comme exemple les crues de l'Ainan de 2002 qui ont conduit à des travaux et des mesures préventives impactantes sur l'organisation des infrastructures prévues.

Ainsi, des études d'actualisation des schémas directeurs ont été réalisées (SD du traitement des effluents du Guiers médian par exemple) ou sont en cours ou prévus prochainement. Ces SDA actualisés modifieront probablement le programme de travaux en cours : nouveaux scénarii, nouvelles techniques de traitement, de transport, modification du zonage dans certains cas. Ceci est tout à fait normal car les SDA sont des documents évolutifs au même titre que les PLU. Les 2 sont souvent actualisés conjointement car en relation pour ce qui concerne les équipements d'assainissement et normalement la gestion des eaux pluviales (ce qui est rarement le cas).

Descriptif de l'action :

Actualisation des SDA :

1 – Le SIEGA doit redéfinir les priorités en matière d'assainissement collectif compte tenu des évolutions du financement des partenaires et du contexte démographique du territoire. Résolution dans le meilleur délai du problème de la STEP de St Béron (point noir). Dans ce cas précis, la problématique de St Béron doit être appréciée avec La Broidoire mais aussi la CCLA dans un scénario commun.

2 – Concernant les communes de la CCVG, la réactualisation des SDA sera faite avec celle du SIEGA (par avenant après intégration de ces communes au SIEGA) ;

3 – La CCLA doit actualiser son schéma directeur sur son territoire avec la problématique spécifique propre à un BV de lac : poursuite de la réduction des rejets notamment de hameaux parfois denses dans un contexte globalement défavorable à l'assainissement non collectif et dans un contexte de réduction des aides. Cette étude doit permettre d'arrêter une solution

Contrat de bassin Guiers - Aiguebelette

pérenne pour le traitement des eaux usées du territoire, sur site ou en aval (en liaison avec le SIEGA). L'étude doit être complétée d'un audit financier pour garantir la pérennité du service dans un contexte de poursuite des efforts de réduction de la pression polluante au lac et au Tier.

4 – La CAPV a réalisé un SD sur la vallée de l'Ainan. La catastrophe de l'Ainan condamne certains scénarii proposés nécessitant des alternatives. En outre, le programme doit être redéfini en intégrant la spécificité de l'agglomération voironnaise qui intervient sur un territoire qui dépasse largement le BV du Guiers. Ce SD devrait également concerner les communes de Pommiers et St Julien de Ratz.

5 – Le schéma directeur de la commune de St Christophe sur Guiers est relativement ancien. La réactualisation du SDA permettra d'améliorer la qualité des effluents domestiques, pérennisant ainsi la qualité des eaux des captages de la commune notamment dans le secteur des marais de Berland qui alimentent les puits du Folliolet, mais aussi pour les secteurs de la Ruchère et des Sermes de Planey.

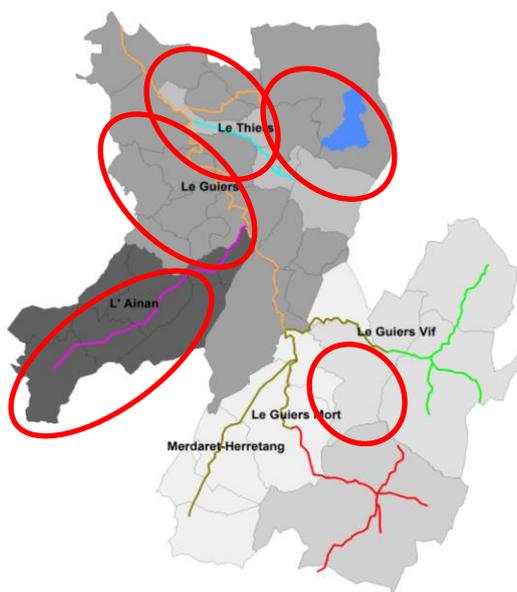
Conditions d'exécution :

ENJEUX / OBJECTIFS

Objectifs visés : Redéfinition d'un programme de travaux hiérarchisés et financièrement adaptés aux collectivités.

Indicateurs : Nombre de SDA réactualisés

LOCALISATION



DETAIL DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Nature de l'opération	Descriptif	Maîtres d'Ouvrages	Période	Coût total € HT	Commentaires
1	SDA SIEGA	étude		SIEGA	2011	75 000	
2	SDA CC Val Guiers	étude		communes / SIEGA	2012	20 000	
3	SDA CCLA	étude		CCLA	2011	50 000	groupement de commande avec SIEGA
4	SDA CAPV	étude		CAPV	2011	30 000	
5	SDA St Christophe sur Guiers	étude	réactualisation du SDA Edacere de 2001	St Christophe sur Guiers	2013/14	15 000	

PLAN DE FINANCEMENT DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Coût total €HT	Plan de financement									
			AE RM&C		Région RA		CG38		CG73		MO	
			%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
1	SDA SIEGA	75 000	50	37 500	0		20 ¹	7 500	0		40	30 000
2	SDA Val Guiers	20 000	50	10 000	0		20 ¹	2 000	0		40	8 000
3	SDA CCLA	50 000	50	25 000	0		0		0		50	25 000
4	SDA CAPV	30 000	50	15 000	0		20	6 000	0		30	9 000
5	SDA St Christophe sur Guiers	15 000	50	7 500	0		20	3 000	0		30	4 500
		190 000										

¹ CG38 : 20 % de l'assiette subventionnable qui correspond à la part Isère de l'étude

VOLET A	Amélioration de la qualité des eaux
Sous-volet 1	Lutte contre les pollutions domestiques et pluviales

Assistance à la mise en place des Rapports annuels sur le Prix et la Qualité des Services (RPQS)	ACTION A-1-20
Objectifs du contrat de bassin : 5 : Maintenir / Restaurer le bon état des eaux 5.1 Poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions domestiques et pluviales Objectifs du SDAGE et du programme de mesures : OF 5A : Poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions d'origine domestique et industrielle Milieux / Masses d'eau concernés : BV Guiers - Aiguebelette Communes concernées : BV	Priorité 1
	Enjeu fort
	Coût total : pm €HT
	Maîtres d'ouvrages : SIAGA
	Années : 2012/18

NATURE DE L'ACTION

Contexte / Problématique:
 L'état de connaissance de l'assainissement est très variable selon les communes. Les informations relatives à l'assainissement sont importantes pour caractériser au mieux la pression sur les milieux aquatiques. Ces informations peuvent alimenter le tableau de bord par 2 biais :

- Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) qui doit intégrer depuis 2009, en application de l'arrêté du 2 mai 2007, des indicateurs descriptifs pertinents du service
- Les études d'assainissement engagées par les structures compétentes (qui permettent de renseigner de manière homogène le SIG : connaissance du patrimoine et de son évolution, réalisation d'analyses thématiques croisée sur un territoire donné...).

Ces documents renseignent ou actualisent systématiquement certaines données qu'il est possible de consolider à l'échelle du BV (cf. indicateurs du CR).
 Or, le constat est que seuls les services les plus importants ont mis en place le rapport avec les indicateurs renseignés. De fait, il apparaît justifié que le SIAGA accompagne les collectivités :

- Dans la mise en place des RPQS et dans le renseignement des indicateurs pour les communes ;
- Participe aux comités de pilotage des études engagées par les collectivités sur l'assainissement de leur territoire.

Descriptif de l'action :

1 – Accompagnement des collectivités :

- Pour la mise en place des RPQS ;
- Pour les études d'assainissement ;

2 – Collecte du SIAGA auprès des communes :

- Des indicateurs du RPQS dont il a besoin pour assurer le suivi du contrat ;
- D'éléments de SIG : connaissance du patrimoine issus des études d'assainissement.

Conditions d'exécution :

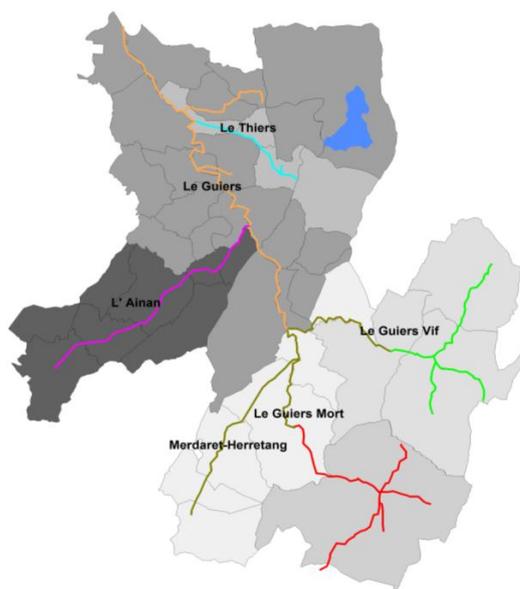
ENJEUX / OBJECTIFS

Objectifs visés : Mise en place des RPQS sur tout le territoire et intégration des indicateurs pertinents pour le suivi du CR.

Indicateurs :

- Nombre de RPQS mis en place

LOCALISATION



DETAIL DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Nature de l'opération	Descriptif	Maîtres d'Ouvrages	Période	Coût total € HT	Commentaires
1	RPQS : assistance mise	animation	assistance mise en place RPQS + récupération indicateurs	SIAGA	2012	pm	
2	SDA	animation	récupération données SIG	SIAGA	2012	pm	

PLAN DE FINANCEMENT DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Coût total €HT	Plan de financement											
			AE RM&C		Région RA		CG38		CG73		MO			
			%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant		
1	RPQS	pm												
2	SDA	pm												

VOLET A	Amélioration de la qualité des eaux
Sous-volet 1	Lutte contre les pollutions domestiques et pluviales

Gestion des boues sur l'unité de St Laurent du Pont	ACTION A-1-21
<p>Objectifs du contrat de bassin : 5 : Maintenir / Restaurer le bon état des eaux 5.1 Poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions domestiques et pluviales</p> <p>Objectifs du SDAGE et du programme de mesures : OF 5A : Poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions d'origine domestique et industrielle</p> <p>Milieux / Masses d'eau concernées : Guiers FRDR 515, Guiers Mort FRDR 517a, Guiers Vif FRDR 515b, Guiers Vif et Mort jusqu'à la confluence avec le Guiers FRDR 515c, St Bruno FRDR 10189, Morge de Miribel FRDR 10740, Herretang FRDR 11117, Corbeillers FRDR 11700</p> <p>Communes concernées : St Laurent du Pont, Entre deux Guiers, Les Echelles, St Christophe sur Guiers, Miribel les Echelles, St Pierre d'Entremont 38 et 73 et St Pierre de Chartreuse, Entremont le Vieux</p>	Priorité 1
	Enjeu moyen
	Coût total : 200 000 €HT
	Maîtres d'ouvrages : SIVG
	Années : 2011/13

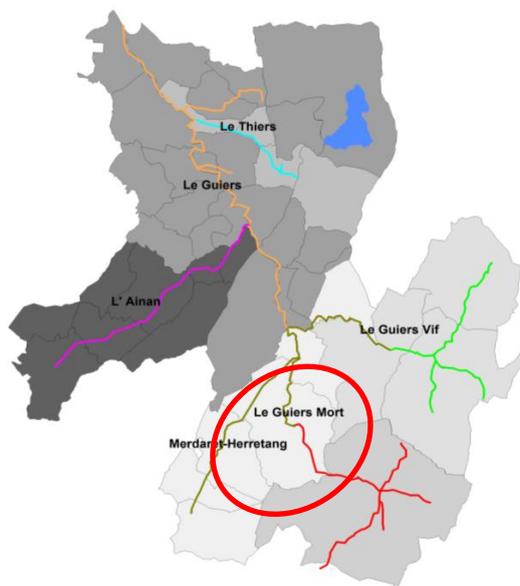
NATURE DE L'ACTION

<p>Contexte / Problématique: L'unité de compostage des boues de St Laurent du Pont, gérée par le SIVG, gère les boues issues des STEP de St Laurent du Pont, Entre deux Guiers, Les Echelles, St Christophe sur Guiers, Miribel les Echelles, St Pierre d'Entremont 38 et 73 et St Pierre de Chartreuse, Entremont le Vieux. Ces boues sont centrifugées et mélangées avec des co-produits (sciure, plaquettes bois...) pour les transformer en compost. Ce compost est par la suite réutilisé par les communes.</p> <p>Descriptif de l'action : Travaux d'amélioration du stockage et du confinement des boues sur l'unité de compostage de St Laurent du Pont.</p> <p>Conditions d'exécution :</p>

ENJEUX / OBJECTIFS

<p>Objectifs visés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diminution des pollutions liées stockage et au confinement des boues, - Mutualisation des investissements et du coût d'élimination des boues <p>Indicateurs :</p> <p>21 : R - Etat et performance des Système d'assainissement (yc les boues) : indicateurs RPQS</p> <ul style="list-style-type: none"> - D203.0 : quantité de boues issues des ouvrages d'épuration - P206.3 : taux de boue provenant des ouvrages issus de filières conformes à la réglementation

LOCALISATION



DETAIL DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Nature de l'opération	Descriptif	Maîtres d'Ouvrages	Période	Coût total € HT	Commentaires
1	Amélioration stockage	travaux		SIVG	2011/2012	50 000	
2	Amélioration du confinement boues	travaux		SIVG	2012/2013	150 000	

PLAN DE FINANCEMENT DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Coût total €HT	Plan de financement									
			AE RM&C		Région RA		CG38		CG73		MO	
			%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
1	Amélioration stockage	50 000	30 ¹	15 000	0		AD ²		AD ²		70	35 000
2	Amélioration confinement boues	150 000	30 ¹	45 000	0		AD ²		AD ²		70	105 000
		200 000										

¹ AE RM&C : 30 % si non-conformité

² CG38/73 : Taux à déterminer en fonction de la répartition des travaux selon les deux départements

VOLET A	Amélioration de la qualité des eaux
Sous-volet 1	Lutte contre les pollutions domestiques et pluviales

Améliorer l'assainissement non collectif	ACTION A-1-22
<p>Objectifs du contrat de bassin : 5 : Maintenir / Restaurer le bon état des eaux 5.1 Poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions domestiques et pluviales</p> <p>Objectifs du SDAGE et du programme de mesures : OF 5A : Poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions d'origine domestique et industrielle OF 5C : Lutter contre les pollutions par les substances dangereuses</p> <p>Milieux / Masses d'eau concernés : BV Guiers Aiguebelette</p> <p>Communes concernées : BV Guiers Aiguebelette</p>	Priorité 1
	Enjeu fort
	Coût total : NC €HT
	Maîtres d'ouvrages : SIAGA
	Années : 2012/18

NATURE DE L'ACTION

Contexte / Problématique:

Le BV se caractérise notamment par l'importance de l'assainissement non collectif : 45% des abonnés à l'eau ne sont pas raccordés à un assainissement collectif. L'état des lieux par les SPANC est loin d'être achevé sur le BV : ainsi, la pression réelle de l'ANC sur la qualité des milieux aquatiques est mal connue.

en outre, les critères de jugement des installations individuelles établis lors du diagnostic préalable par les SPANC en service ne sont pas toujours homogènes.

Une bonne connaissance de l'assainissement individuel est nécessaire à l'échelle du BV afin de mieux cerner l'impact éventuel de ces rejets. Mal évalués car diffus et/ou situés en tête de bassin sur le petit chevelu du réseau hydrographique, ils ne font pas l'objet de suivi qualitatif.

Il est nécessaire de transmettre et d'homogénéiser les données issues des SPANC pour établir un état des lieux exhaustif. Celui-ci peut s'appuyer sur les indicateurs du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité des Services (arrêté du 2 mai 2007). Pour compléter ce volet de caractérisation de la pression, des analyses physico-chimiques des milieux impactés permettraient de connaître l'état de ces milieux et de suivre leur évolution après engagement d'actions curatives.

Lorsque la pression et les conséquences sur le milieu seront caractérisées, des actions (travaux) spécifiques et hiérarchisées seront éventuellement à engager.

Descriptif de l'action :

- Animation d'une cellule inter-SPANC pour :
 - Homogénéiser les données du SPANC à l'échelle du BV
 - Compléter les indicateurs correspondants (issus du RPQS)
 - Définir un protocole commun pour qualifier, quantifier et hiérarchiser les points noirs environnementaux du territoire. Ce protocole pourra s'appuyer sur la réalisation de campagnes de mesures sur les milieux impactés (bilans amont-aval) – Cf point ci-après
 - Finaliser l'état des lieux sur le BV
 - Hiérarchiser les points noirs sur le BV et proposer un programme d'actions
 - Informer et communiquer transversalement auprès des collectivités compétentes (CCLA, SIEGA, CAPV, CCVG, Communes...)
- Analyses physico-chimiques
- Réhabilitation ANC non-conformes sur les points noirs environnementaux

Conditions d'exécution :

ENJEUX / OBJECTIFS

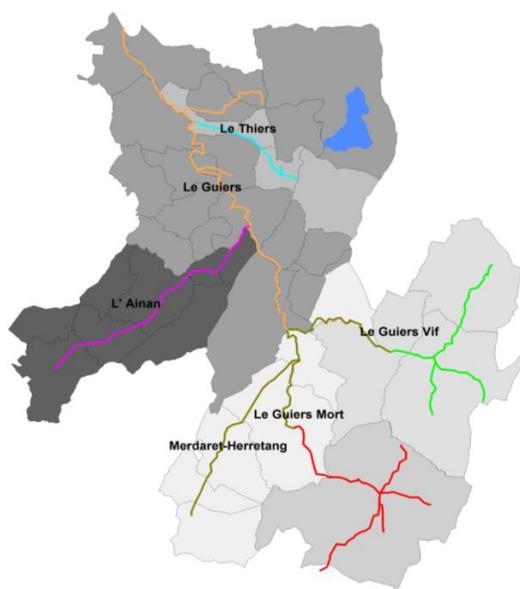
Objectifs visés : Connaissance de la pression liée à l'ANC.

Indicateurs :

22 : R - Etat et performance de l'ANC :

- Nombre de SPANC opérationnel ;
- indicateurs RPQS P3013 : taux de conformité de l'ANC ;
- nombre de points noirs ANC et nombre de points noirs réhabilités.

LOCALISATION



DETAIL DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Nature de l'opération	Descriptif	Maîtres d'Ouvrages	Période	Coût total € HT	Commentaires
1	Cellule inter-spanc du BV	animation	BV Guiers Aiguebelette	SIAGA	2012	pm	
2	Analyses physico-chimiques	analyses	budget prévisionnel pour des analyses physico-chimiques	SIAGA	2012/16	pm	Cf. C3-4
3	Réhabilitation ANC	travaux	à déterminer avec CT compétentes	CT	2012/18	NC	

PLAN DE FINANCEMENT DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Coût total €HT	Plan de financement									
			AE RM&C		Région RA		CG38		CG73		MO	
			%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
1	Animation cellule inter-spanc	pm										
2	Analyses physico-chimiques	pm										
3	Réhabilitation ANC	NC	AD ¹									

NC

¹ AE RM&C : Forfait

VOLET A	Amélioration de la qualité des eaux
Sous-volet 1	Lutte contre les pollutions domestiques et pluviales

Mise en œuvre d'un traitement des rejets d'eaux pluviales de l'A43	ACTION A-1-23
<p>Objectifs du contrat de bassin : 5 : Maintenir / Restaurer le bon état des eaux 5.1 Poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions domestiques et pluviales</p> <p>Objectifs du SDAGE et du programme de mesures : OF 5A : Poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions d'origine domestique et industrielle OF 5C : Luter contre les pollutions par les substances dangereuses</p> <p>Milieux / Masses d'eau concernés : Guiers FRDR515, Guindan FRDR 11055, Paluel FRDR 10399</p> <p>Communes concernées : Romagnieu, Belmont-Tramonet, Avressieux, Verel de Montbel</p>	Priorité 2
	Enjeu fort
	Coût total : NC €HT
	Maîtres d'ouvrages : AREA
	Années : 2014/18

NATURE DE L'ACTION

Contexte / Problématique:
L'autoroute A43 représente 40% du trafic comptabilisé pour environ 5% du linéaire routier dans le BV. A ce titre, cette infrastructure représente la plus forte pression sur cette thématique des eaux pluviales et du ruissellement.
L'ensemble des travaux de protection des milieux aquatiques pour les ouvrages existant doivent être prévus dans les contrats de plan. Dans le contrat actuel (2009-2013), aucune action n'est prévue sur le Guiers. L'objectif est d'inscrire dans le futur contrat de plan (2014 – 2018) des actions sur ce secteur notamment au niveau du ruisseau du Guindan à Aoste.

Descriptif de l'action :
Il s'agit de mettre en œuvre un traitement efficace et systématique des rejets d'eaux pluviales de l'A43. Le traitement des eaux pluviales nécessite un stockage préalable qui permet par ailleurs de limiter l'impact de l'infrastructure sur les débits de crue des cours d'eau impactés.

Conditions d'exécution : Négociations et propositions au contrat de plan 2014 – 2018 ou ultérieur.

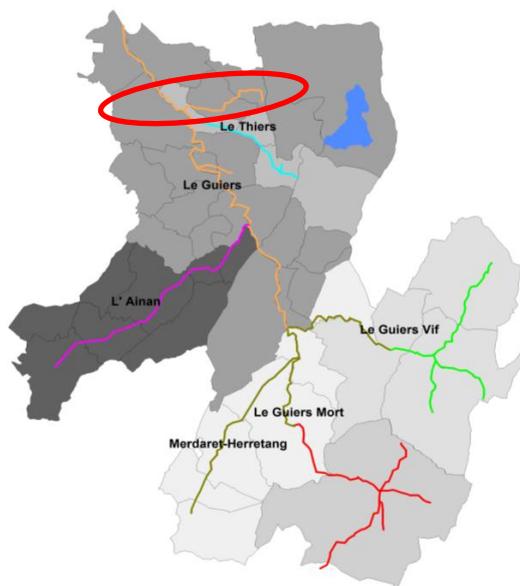
ENJEUX / OBJECTIFS

Objectifs visés :

- Réduction des pollutions liées au ruissellement,
- Réduction des risques de pollution accidentelle.

Indicateurs : Linéaire A43 pour lequel les eaux pluviales sont traitées.

LOCALISATION



DETAIL DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Nature de l'opération	Descriptif	Maîtres d'Ouvrages	Période	Coût total € HT	Commentaires
1	Traitement des eaux pluviales de l'A43	travaux		AREA	2014	NC	Inscription au contrat plan

PLAN DE FINANCEMENT DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Coût total €HT	Plan de financement												
			AE RM&C		Région RA		CG38		CG73		MO				
			%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant			
1	Traitement EP A43	NC													
		NC													

VOLET A	Amélioration de la qualité des eaux
Sous-volet 1	Lutte contre les pollutions domestiques et pluviales

Prise en compte des eaux pluviales dans les documents d'urbanisme	ACTION A-1-24
<p>Objectifs du contrat de bassin : 5 : Maintenir / Restaurer le bon état des eaux 5.1 Poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions domestiques et pluviales</p> <p>Objectifs du SDAGE et du programme de mesures : OF 5A : Poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions d'origine domestique et industrielle</p> <p>Milieux / Masses d'eau concernés : BV Guiers Aiguebelette</p> <p>Communes concernées : BV</p>	Priorité 1
	Enjeu faible
	Coût total : pm €HT
	Maîtres d'ouvrages : SIAGA
	Années : 2012/18

NATURE DE L'ACTION

Contexte / Problématique:

Pour les infrastructures (notamment infrastructures routières du CG et notamment RD 1075) et collectivités, en dehors des projets qui touchent une rubrique spécifique de la loi sur l'eau, les bons outils de gestion des eaux pluviales sont le zonage d'assainissement et le PLU. Or, les SD incluant un volet pluvial sont très peu nombreux sur le territoire et aucun PLU ne présente d'approche spécifique et ciblée.

La mise en œuvre systématique d'un zonage n'apparaît pas justifiée à l'échelle du BV. Par contre, elle peut l'être dans certains cas :

- réactualisation du zonage préalablement à l'établissement ou la révision du PLU ;
- en complément des études hydrauliques pour la maîtrise des risques d'inondation en zone urbanisée (cf action B2-1-2)
- pour les territoires situés en zones particulièrement sensibles.

Les zonages sont à cibler sur les territoires qui présentent des problématiques de sensibilité de milieu ou des désordres hydrauliques, à savoir :

- Chirens : enjeu qualitatif à la sensibilité du marais ;
- St Laurent du Pont : enjeu qualitatif (Herretang) et quantitatif ;
- Entre deux Guiers : enjeu quantitatif (ruissellement de versant, réseaux d'EP) ;
- Les Echelles : enjeu quantitatif (ruissellement de versant, réseau d'EP, Maillet) ;
- Pont de Beauvoisin 73 : enjeu quantitatif (ruissellement de versant, réseaux d'EP, Aiguenoire) ;
- Domessin : enjeux quantitatif.

Descriptif de l'action :

- Accompagnement des collectivités dans la définition d'un cahier des charges adapté incluant la problématique de la qualité des rejets ;
- Participation aux réunions de restitution des études et validation des données restituées ;
- Réalisation des schémas directeurs d'eaux pluviales.

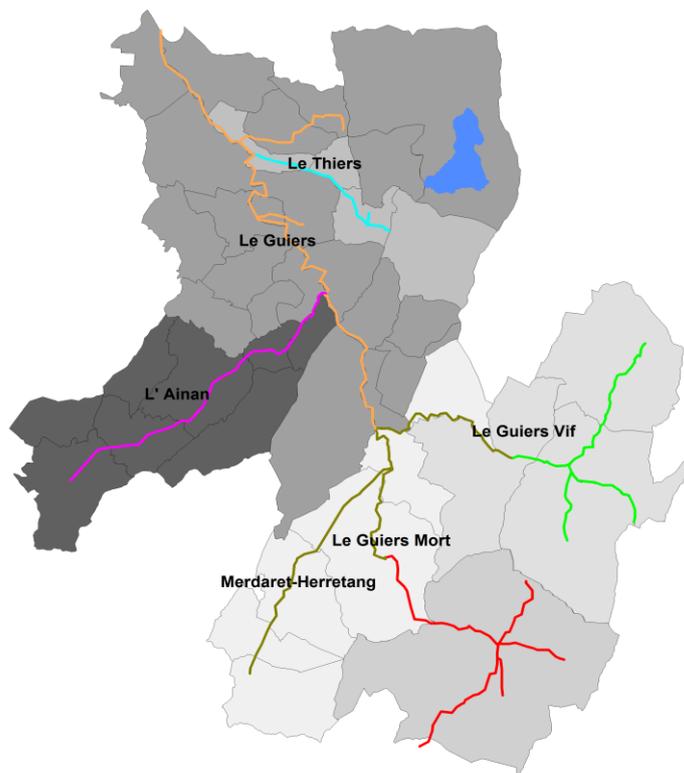
Conditions d'exécution :

ENJEUX / OBJECTIFS

Objectifs visés : Réduction des pollutions liées au ruissellement pluvial

Indicateurs : Nombre de zonages d'assainissement des eaux pluviales réalisés

LOCALISATION



DETAIL DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Nature de l'opération	Descriptif	Maîtres d'Ouvrages	Période	Coût total € HT	Commentaires
1	Rédaction d'un cahier des charges type SD eaux pluviales	animation		SIAGA	2012	pm	
2	Accompagnement des collectivités à la prise en compte des EP	animation	accompagnement à la rédaction des cahiers des charges spécifiques participation aux rendus des études	SIAGA	2012/2018	pm	
3	Réalisation des SD eaux pluviales	travaux		Commune	2012/2018	pm	

PLAN DE FINANCEMENT DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Coût total €HT	Plan de financement									
			AE RM&C		Région RA		CG38		CG73		MO	
			%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
1	Rédaction cahier des charges	pm										
2	Accompagnement CT	pm										
3	Réalisation des SD eaux pluviales	pm										

VOLET A	Amélioration de la qualité des eaux
Sous-volet 2	Lutte contre les pollutions non domestiques (industrielles, agro-alimentaires, artisanales...)

Traitement des eaux usées de la Fromagerie S^{te} Colombe	ACTION A-2-1
<p>Objectifs du contrat de bassin : 5 : Maintenir / Restaurer le bon état des eaux 5.1 Poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions domestiques et pluviales</p> <p>Objectifs du SDAGE et du programme de mesures : OF 5A : Poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions d'origine domestique et industrielle</p> <p>Milieux / Masses d'eau concernés : Guiers FRDR 515</p> <p>Communes concernées : St Genix sur Guiers</p>	Priorité 1
	Enjeu fort
	Coût total : NC €HT
	Maîtres d'ouvrages : La fromagerie de S^{te} Colombe
	Années : 2012/14

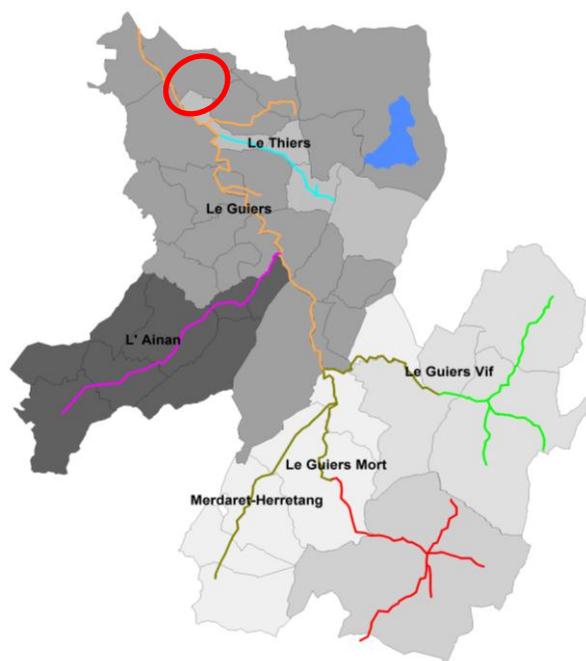
NATURE DE L'ACTION

<p>Contexte / Problématique: Cette fromagerie n'a actuellement aucun traitement de ces eaux usées. Ces rejets ont été identifiés comme un point noir du bassin versant. Un projet de traitement avait été étudié mais un dernier changement de propriétaire conduit à ce qu'aujourd'hui le problème n'est toujours pas réglé. Une étude est actuellement en cours afin de déterminer le procédé et le planning de réalisation pour le traitement des eaux usées. L'estimatif financier pourra être revu en fonction des résultats de l'étude.</p> <p>Descriptif de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un traitement des eaux usées. - Prévoir également la réhabilitation de la lagune actuelle (analyse de la qualité des sols) et intégration de cette lagune dans l'EBF (cf actions B1-1-1 et B1-1-6).

ENJEUX / OBJECTIFS

<p>Objectifs visés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suppression d'un point noir, - Respect de la réglementation. <p>Indicateurs : 24 : R - Engagement dans la réduction des risques / impacts de la pollution non domestique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'établissements engagés dans une procédure de réduction des risques de pollution

LOCALISATION



DETAIL DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Nature de l'opération	Descriptif	Maîtres d'Ouvrages	Période	Coût total € HT	Commentaires
1	Traitement des eaux usées (dont réhabilitation lagune actuelle)	travaux		Fromagerie Ste Colombe	2012	NC	intégrer les notions d'EBF (actions B1-1-1 et B1-1-6)

PLAN DE FINANCEMENT DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Coût total €HT	Plan de financement									
			AE RM&C		Région RA		CG38		CG73		MO	
			%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
1	Traitement des eaux usées	NC	30		0		0		0		70	

NC

VOLET A	Amélioration de la qualité des eaux
Sous-volet 2	Lutte contre les pollutions non domestiques (industrielles, agro-alimentaires, artisanales...)

Traitement d'amélioration de la station de méthanisation de la coopérative d'Entremont le Vieux	ACTION A-2-2
<p>Objectifs du contrat de bassin : 5 : Maintenir / Restaurer le bon état des eaux 5.1 Poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions domestiques et pluviales</p> <p>Objectifs du SDAGE et du programme de mesures : OF 5A : Poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions d'origine domestique et industrielle</p> <p>Milieux / Masses d'eau concernés : Cozon affluent Guiers vif FRDR 517b</p> <p>Communes concernées : Entremont le Vieux</p>	Priorité 1
	Enjeu fort
	Coût total : 175 000 €HT
	Maîtres d'ouvrages : Coopérative Entremont
	Années : 2011/13

NATURE DE L'ACTION

Contexte / Problématique:
La station d'épuration de la coopérative laitière d'Entremont le Vieux est basée sur un procédé de méthanisation, procédé performant qui présente l'avantage de permettre la production d'énergie (valorisation énergétique). Malheureusement, cet équipement a présenté des dysfonctionnements importants depuis sa mise en service.
En effet, un certain nombre de difficultés sont apparues lors de ces 3 dernières années d'exploitation, d'une part du fait de problèmes techniques de conception de la station et d'autre part du fait du suivi sur site, réalisé par un personnel non formé à cette technologie complexe. En 2009, la coopérative s'est doté de compétences afin d'assurer un suivi efficace de la station et a réalisé certains investissements pour améliorer les performances de la station : une cuve de stockage plus importante au niveau du poste de relèvement et une station de lavage pour limiter la consommation d'eau.
L'année 2009 a été l'occasion d'impliquer de façon plus soutenue des partenaires extérieurs (CG 73, Université de Savoie, bureau d'études Ener'bat) afin de travailler sur des améliorations techniques à apporter pour fiabiliser le système.

D'ores et déjà des points faibles sont identifiés :

- Le dégrillage et le dégraissage de l'effluent sont réalisés manuellement et n'apportent pas satisfaction ni en qualité, ni en efficacité ;
- Le traitement de finition (lit planté de roseaux) n'est pas adapté à l'effluent (car conçu pour le traitement des boues) : il est aujourd'hui colmaté ;
- L'hiver, la température du secteur est très basse. De ce fait, les risques de refroidissement de l'effluent sont des paramètres importants à prendre en compte pour le bon fonctionnement du méthaniseur. Il faut donc étudier des solutions techniques pour éviter cette baisse de température ;
- La DDSPP demande le confinement des eaux en cas de rupture de l'une des cuves (volume utile de confinement nécessaire de 50 m³).

En 2010, un complément d'instrumentation et d'études a été engagé :

- Installation d'un préleveur pour analyser l'effluent en entrée de station (analyse sur 24h) selon les prescriptions en matière d'auto-surveillance ;
- Etude des écarts de température de l'effluent entre la sortie de la Coopérative et l'entrée du méthaniseur. Cette étude

Contrat de bassin Guiers - Aiguebelette

réalisée au printemps 2010 par l'Université de Savoie a conduit à proposer de réchauffer l'effluent avec si possible l'eau chaude issue de la chaudière biogaz et d'isoler les canalisations extérieures. Ceci afin d'assurer une plus grande sécurité de fonctionnement du méthaniseur en période hivernale.

D'autres améliorations restent à réaliser :

- Mise en place d'un réseau pour envoyer seulement les boues dans le lit planté de roseaux. En effet, ce lit est conçu pour recevoir les boues et non l'effluent comme aujourd'hui. Une remise en état de ce lit est donc préalablement nécessaire ;
- La couverture d'une partie de la station par une charpente et des panneaux isolés ;
- Un nouveau dégrillage et la modification du dégraissage.

Descriptif de l'action :

Les travaux d'amélioration vont consister en :

- Remise en état du lit planté de roseaux et mise en place d'un dispositif de séparation des boues de l'effluent ;
- Couverture et isolation d'une partie de la station ;
- Nouveau dégrillage et modification du dégraissage.

En 2011, malgré des efforts très importants de la coopérative pour régler les problèmes de dysfonctionnements de sa station de méthanisation, il est apparu indispensable de pouvoir partager avec l'ensemble des acteurs locaux les problèmes et les solutions mises et à mettre en place. La coopérative a donc demandé au SIAGA une mission de dialogue territorial afin de permettre une meilleure transparence dans la gestion de ce dossier. L'objectif est d'associer l'ensemble des protagonistes (coopérative, communes, communauté de commune, parc de Chartreuse, services de l'Etat, financeurs, pêcheurs, groupements d'usagers...) pour une meilleure compréhension des enjeux et attentes de chacun ainsi que des contraintes.

Conditions d'exécution :

ENJEUX / OBJECTIFS

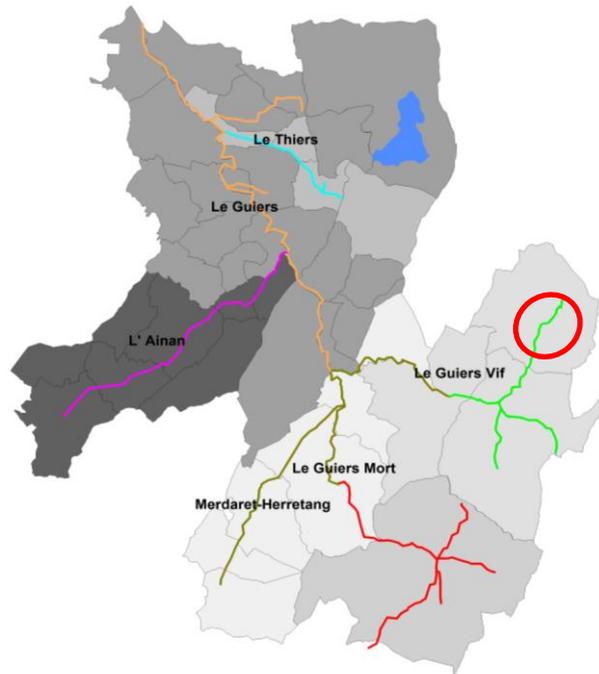
Objectifs visés :

- Suppression d'un point noir ;
- Respect de la réglementation.

Indicateurs :

- 24** : R - Engagement dans la réduction des risques / impacts de la pollution non domestique ;
- Nombre d'établissements engagés dans une procédure de réduction des risques de pollution.

LOCALISATION



Contrat de bassin Guiers - Aiguebelette

DETAIL DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Nature de l'opération	Descriptif	Maîtres d'Ouvrages	Période	Coût total € HT	Commentaires
1	Mission de dialogue territorial	animation		SIAGA	2011/2012	pm	
2	Remise en état du lit planté de roseaux + séparatif boues / effluents	travaux		Coopérative	2011/2012	35 000	
3	Couverture et isolation d'une partie de la station et réchauffage effluents	travaux		Coopérative	2012	120 000	
4	Dégrillage / dégraissage	travaux		Coopérative	2013	20 000	

PLAN DE FINANCEMENT DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Coût total €HT	Plan de financement										
			AE RM&C		Région RA		CG38		CG73		MO		
			%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	
1	Mission de dialogue territorial	pm											
2	Rénovation lit PR + séparatif boues	35 000	0		0		0		0		100 ¹		
3	Couverture + isolation station	120 000	0		0		0		0		100 ¹		
4	Dégrillage / dégraissage	20 000	0		0		0		0		100 ¹		
		175 000											

¹ Subvention de 0 % suite à l'arrêté de mise en demeure, obligation réglementaire

VOLET A	Amélioration de la qualité des eaux
Sous-volet 2	Lutte contre les pollutions non domestiques (industrielles, agro-alimentaires, artisanales...)

Prise en compte des pollutions non domestiques (hors Aiguebelette)	ACTION A-2-3
Objectifs du contrat de bassin : 5 : Maintenir / Restaurer le bon état des eaux 5.1 Poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions domestiques et pluviales Objectifs du SDAGE et du programme de mesures : OF 5C : Lutte contre les pollutions par les substances dangereuses Milieux / Masses d'eau concernés : BV Guiers Communes concernées : BV	Priorité 1
	Enjeu fort
	Coût total : 80 000 €HT
	Maîtres d'ouvrages : SIAGA
	Années : 2012/2018

NATURE DE L'ACTION

Contexte / Problématique:

La pollution d'origine non domestique est très mal connue sur le bassin versant, en dehors des points noirs déjà identifiés. S'agissant d'un sujet sensible pour les collectivités, cette thématique nécessite une approche prudente et pragmatique pour assurer l'adhésion des acteurs économiques aux démarches engagées.

Concernant ces rejets non domestiques, il est nécessaire de distinguer :

- les établissements raccordés au réseau collectif : l'étude préalable a montré que la plupart des collectivités ne sont pas en conformité avec la réglementation. Indépendamment du respect des textes, l'enjeu est la protection des dispositifs de collecte et de traitement des collectivités face à des rejets non domestiques, périodiques ou accidentels, plus ou moins impactant (yc pour le milieu). Il convient également de rappeler la responsabilité du maître d'ouvrage en cas de pollution consécutive à un rejet polluant d'un établissement sans autorisation de rejet au réseau collectif.
- les établissements non raccordés au réseau collectif : dans ce cas, une sensibilisation des établissements ne relevant pas des ICPE (sous contrôle de la DREAL – NB : les informations sont rarement disponibles, ce qui nécessite également des démarches spécifiques) est préalablement nécessaire pour permettre d'établir un dialogue, puis un diagnostic et enfin des actions de correction ou de prévention.

Sur la base de ces constats, il est nécessaire :

- de mieux connaître les rejets non domestiques sur le bassin versant ;
- d'avoir une connaissance de la présence de sites ou sols pollués en activité ou non sur le bassin versant ;
- de mettre en conformité réglementaire les établissements raccordés au réseau collectif.

Descriptif de l'action :

1 – Etude sur la connaissance des rejets non domestiques. Cette étude comprendrait :

- un volet analyse et synthèse de données, identification des établissements cibles ;
- intégration des structures d'assainissement au comité de pilotage (SIEGA, Les Echelles, ...) ;
- la réalisation d'enquête de terrain ;
- la classification :
 - des établissements raccordés en catégories de risques vis-à-vis du système d'assainissement ;
 - des établissements non raccordés en catégories de risques vis-à-vis du milieu ;

Contrat de bassin Guiers - Aiguebelette

- une liste de propositions d'actions dans certains établissements.

NB : Une convention pourra être signée avec les principaux gestionnaires d'assainissement pour qu'ils financent une étude plus fine sur leurs réseaux. La CAPV s'est déjà engagé dans une démarche de connaissance et de maîtrise des rejets non domestiques qui pourra servir de référentiel pour cette démarche.

2 – Assistance à la mise en place des autorisations de rejet et conventions spéciales de déversement. Aide à la mise en conformité des autorisations de rejet et des conventions spéciales de déversement sur la base de l'étude ci-dessus. La loi sur l'eau du 30/12/06 (LEMA) modifie les rapports entre l'établissement raccordé au réseau public et la collectivité locale en renforçant les sanctions en cas d'absence d'autorisation de déversement et par la prise en compte des pollutions nettes pour les redevances aux AE auxquelles sont assujetties les entreprises.

3 – Connaissance et suivi du risque de relargage. Le SIAGA demande à être systématiquement informé de l'état des lieux et des démarches de suivi ou d'étude de ces sites pollués ou susceptibles de l'être afin d'avoir une démarche de connaissances globales et d'homogénéisation des données.

4 – Animation auprès des industriels pour réduire les pollutions.

Conditions d'exécution :

ENJEUX / OBJECTIFS

Objectifs visés :

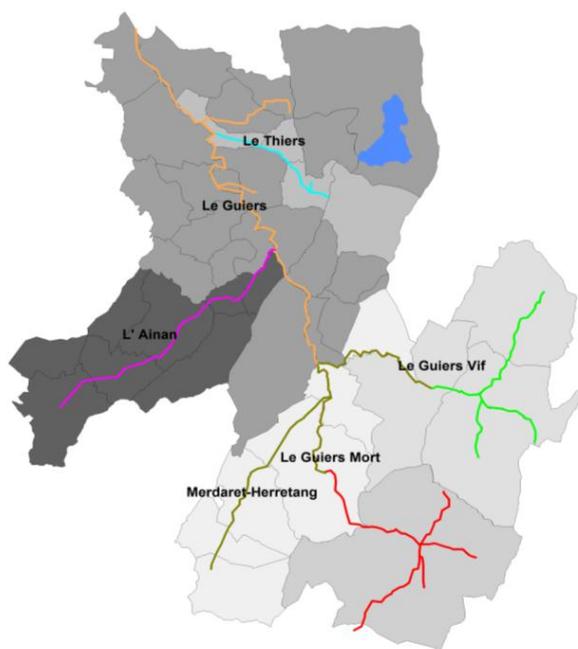
- Suppression d'un point noir ;
- Respect de la réglementation.

Indicateurs :

24 : R - Engagement dans la réduction des risques / impacts de la pollution non domestique

- Nombre d'établissements engagés dans une procédure de réduction des risques de pollution suite à l'étude
- D202 du RPQS : nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des EU

LOCALISATION



Contrat de bassin Guiers - Aiguebelette

DETAIL DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Nature de l'opération	Descriptif	Maîtres d'Ouvrages	Période	Coût total € HT	Commentaires
1	Connaissance des rejets non domestiques	étude	Synthèse des données, enquêtes, classification, propositions d'actions	SIAGA	2012/13	80 000	
2	Aide à la mise en place des autorisations de rejet et conventions spéciales de déversement	animation		SIAGA	2013/18	pm	
3	Connaissance et suivi du risque de relargage	animation	participation aux réunions (DREAL, acteurs économiques...)	SIAGA	2012/18	pm	
4	Animation auprès des industriels pour réduire risques de pollutions	animation		SIAGA	2012/18	pm	

PLAN DE FINANCEMENT DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Coût total €HT	Plan de financement									
			AE RM&C		Région RA		CG38		CG73		MO	
			%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
1	Connaissance des rejets non domestiques	80 000	50	40 000	30	24 000	0		0		20	16 000
2	Aide à la mise en place des autorisations de rejet et conventions spéciales de déversement	pm										
3	Connaissance et suivi du risque de relargage	pm										
4	Animation auprès des industriels pour réduire risques de pollutions	pm										

80 000

VOLET A	Amélioration de la qualité des eaux
Sous-volet 2	Lutte contre les pollutions non domestiques (industrielles, agro-alimentaires, artisanales...)

Réduction du transfert du phosphore d'origine agricole au lac d'Aiguebelette	ACTION A-2-4
<p>Objectifs du contrat de bassin : 5 : Maintenir / Restaurer le bon état des eaux 5.4 Améliorer la connaissance de la pression du phosphore d'origine agricole au Lac d'Aiguebelette</p> <p>Objectifs du SDAGE et du programme de mesures : OF 5B : Lutter contre l'eutrophisation des milieux aquatiques 5C18 : Réduire les apports organiques et minéraux</p> <p>Milieux / Masses d'eau concernés : Lac d'Aiguebelette FRDL 61, Jeanjoux FRDR 10744, Pra Long FRDR 514, Masses d'eau souterraines de l'Avant-Pays Savoyard FRDO511</p> <p>Communes concernées : Aiguebelette, Attignat-Oncin, Ayn, Dullin, Gerbaix, Nances, Novalaise, Marcieux, Lépin le Lac, St Alban de Montbel</p>	Priorités 1 à 3
	Enjeu fort
	Coût total : 90 000 €HT
	Maîtres d'ouvrages : CCLA
	Années : 2013/18

NATURE DE L'ACTION

Contexte / Problématique:

L'étude bilan du contrat de lac a montré, d'une part, que l'origine principale du phosphore transféré au lac est d'origine agricole et provient pour l'essentiel du bassin versant de la Leysse, et d'autre part, que les charges annuelles peuvent encore atteindre le niveau considéré comme critique vis-à-vis du risque d'eutrophisation. L'analyse des mécanismes de transfert indique que celui-ci est grandement facilité par le contexte hydraulique et la présence de vecteurs favorisant le ruissellement et le transfert aux cours d'eau et au lac : absence de zones tampon (bandes herbeuses, bocage), réseau important de fossés d'écoulement notamment associé aux voiries, etc.

L'étude a montré que l'efficacité d'une action de réduction de ce flux suppose une double intervention :

- Réduction à la source : Adaptation des capacités de stockage des effluents d'épandage, traitement des zones d'abreuvement en cours d'eau, etc.
- Réduction du transfert par interception du flux.

Ce premier volet (réduction à la source) devra être traité en concertation avec les services de la chambre d'agriculture de la Savoie en s'appuyant sur les informations et les données produites par l'étude réalisée en 2005.

Pour le volet 2, réduction du transfert, il est nécessaire de réaliser une étude complémentaire au diagnostic initial permettant d'identifier, de hiérarchiser et de chiffrer les actions à mettre en œuvre au niveau des axes de transfert hydraulique pour favoriser l'interception des flux de phosphore (dérivation, création ou reconstitution de zones tampons,.....). Le plan d'actions peut être restitué en phase intermédiaire du contrat. Les actions retenues seraient inscrites au contrat dans sa seconde partie.

Afin d'évaluer cette action, il convient de la compléter par la mise en œuvre d'un suivi des charges en phosphore apportées au lac par le bassin versant de la Leysse (campagnes de prélèvements à réaliser sur le secteur aval de la Leysse). Ce suivi peut s'envisager par la réalisation de trois campagnes annuelles de mesures : Une au démarrage du contrat, une en phase intermédiaire et une en phase bilan.

Descriptif de l'action :

1. Engagement d'une étude intégrant :

- Etat des lieux et actualisation des données :
 - Identifier les sources de phosphore d'origine agricole dans le bassin versant de la Leysse ;
 - Sur la base de ce diagnostic, établir en relation avec les exploitants concernés, des propositions d'actions permettant de réduire à la source les émissions de phosphore dans le milieu aquatique.
- Dans le cadre d'une étude spécifique complémentaire à l'étude « Hydrolac » de 2005 :
 - Hiérarchiser les transferts de phosphore dans le bassin versant en mettant en relation les informations sur les sources et la capacité/vecteurs de transfert identifiés ;
 - Identifier des aménagements ou pratiques permettant d'intercepter les flux résiduels principaux ;
 - Chiffrage des travaux et définition d'un programme d'actions hiérarchisées.

2. Mise en place et suivi de sites pilotes de démonstration des techniques de réduction des transferts de phosphore (interception par bandes végétalisées, fossés enherbés, restauration de zones humides...).

3. Mise en œuvre d'un suivi des concentrations en phosphore sur le secteur aval de la Leysse et évaluation de la charge annuelle transférée au lac.

4. Réalisation des travaux

Conditions d'exécution :

Travail préalable pour préciser le contenu des actions et les protocoles de suivi.

- Associer à la réflexion la chambre d'agriculture, le CISALB, l'Université de Savoie, les services de l'Agence de l'Eau, l'ONEMA et l'INRA.

ENJEUX / OBJECTIFS

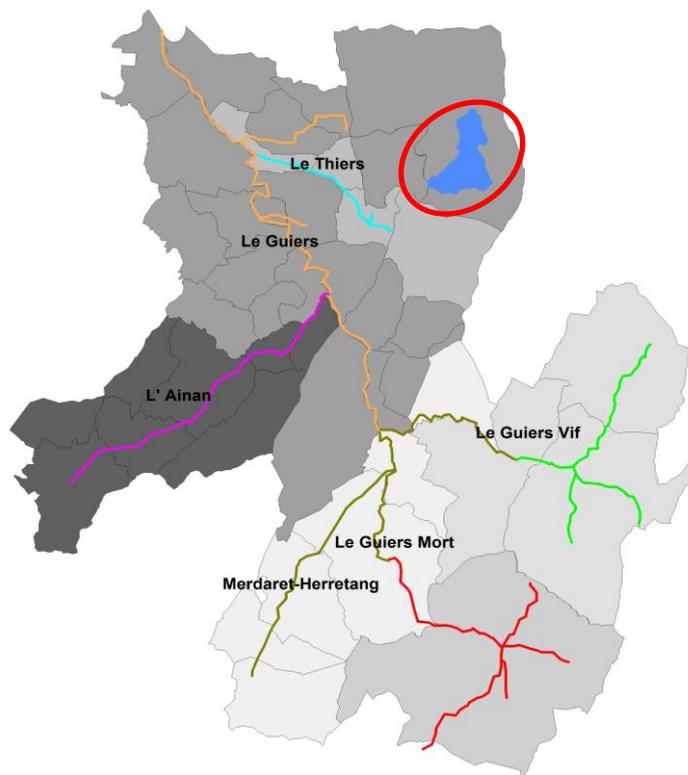
Objectifs visés :

Maintien du Bon Etat écologique du lac – Lutte contre l'eutrophisation.

Indicateurs :

28 : E - Charge annuelle en P au lac (résultats étude et campagnes de mesures)

LOCALISATION



DETAIL DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Nature de l'opération	Descriptif	Maîtres d'Ouvrages	Période	Coût total € HT	Commentaires
1	Réduction à la source	Animation / Etude	Connaissance + animation auprès agriculteurs	CCLA	2013/14	20 000	
2	Réduction du transfert et analyses P	étude	Etude transfert / Identification mesures et programmes d'actions	CCLA	2013/14	50 000	
3	Création de sites pilotes	étude	Mise en œuvre de sites de démonstration pour la réduction du transfert du P d'origine agricole	CCLA	2014/15	20 000	
4	Phase opérationnelle	Travaux		CCLA	2016/18	NC	

PLAN DE FINANCEMENT DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Coût total €HT	Plan de financement									
			AE RM&C		Région RA		CG38		CG73		MO	
			%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
1	Réduction à la source	20 000	50	10 000	30	6 000	0		0		20	4 000
2	Réduction du transfert	50 000	50	25 000	30	15 000	0		0		20	10 000
3	Création de sites pilotes	20 000	50	10 000	30	6 000	0		0		20	4 000
4	Travaux	NC										
		90 000										

VOLET A	Amélioration de la qualité des eaux
Sous-volet 3	Lutte contre la pollution due aux phytosanitaires

Sensibilisation et information des publics pour la réduction des produits phytosanitaires	ACTION A-3-1
<p>Objectifs du contrat de bassin : 5 : Maintenir / Restaurer le bon état des eaux 5.1 Poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions domestiques et pluviales</p> <p>Objectifs du SDAGE et du programme de mesures : OF 5D : Lutter contre la pollution par les pesticides</p> <p>Milieux / Masses d'eau concernés : BV Guiers-Aiguebelette</p> <p>Communes concernées : BV</p>	Priorité 1
	Enjeu fort
	Coût total : pm €HT
	Maîtres d'ouvrages : SIAGA
	Années : 2012/2018

NATURE DE L'ACTION

Contexte / Problématique:
Une connaissance des risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires par différents utilisateurs est nécessaire afin d'en raisonner l'usage et réduire leur impact sur le milieu récepteur mais aussi pour la santé. Il est également nécessaire d'informer sur des alternatives envisageables afin de faciliter l'implication des particuliers, des collectivités, des agriculteurs et des concessionnaires.

Descriptif de l'action :
Cette action est donc une action de communication et de sensibilisation ciblée de ce public hétérogène avec pour objectifs :

- De collecter les données pour suivre l'évolution des pratiques ;
- Communiquer et informer à l'aide d'une plaquette par exemple au niveau des points de vente, via le journal du SIAGA, via les communes... ;
- Animer des journées de sensibilisation des élus et des personnels communaux sur l'utilisation des produits, la gestion des fonds de cuves, etc... ;
- Identifier des techniques alternatives et équipements adaptés à une utilisation raisonnée voire à la suppression des produits. Recenser des besoins des collectivités. Rechercher des solutions collectives.

Conditions d'exécution :

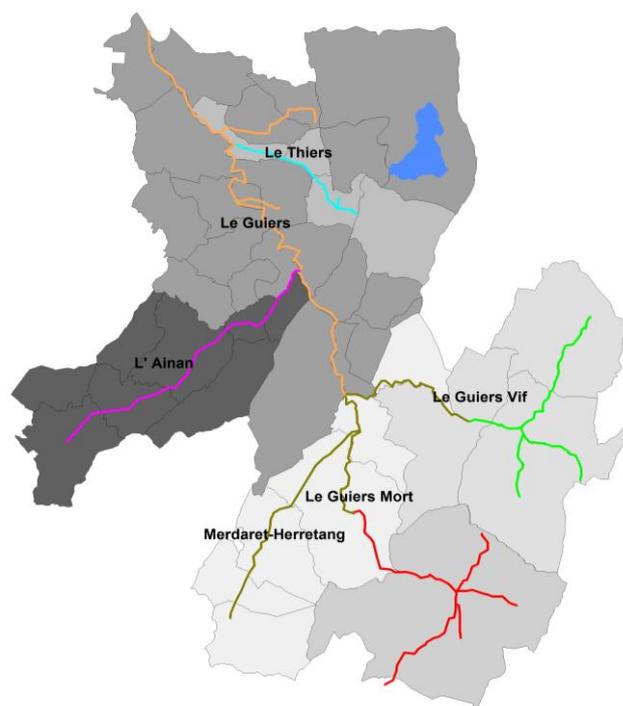
ENJEUX / OBJECTIFS

Objectifs visés : Réduire la pression polluante due aux phytosanitaires.

Indicateurs :
33 : R - Effort de communication

- Nombre d'actions de communication / sensibilisation engagées
- Nombre de personnes touchées par type de public

LOCALISATION



DETAIL DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Nature de l'opération	Descriptif	Maîtres d'Ouvrages	Période	Coût total € HT	Commentaires
1	Animation et communication	animation	soit en interne soit par des intervenants extérieurs	SIAGA	2012/18	pm	action C-2-2
2	Outils de communication		plaquette, article...	SIAGA	2012/18	pm	action C-2-3

PLAN DE FINANCEMENT DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Coût total €HT	Plan de financement										
			AE RM&C		Région RA		CG38		CG73		MO		
			%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	
1	Animation et communication	pm											
2	Outils de communication	pm											

pm